



## Rapport annuel 2014

Exercice se terminant  
le 30 juin 2014

Pour plus d'informations :  
Relations avec les investisseurs  
[investisseur@h2oinnovation.com](mailto:investisseur@h2oinnovation.com)

Symboles boursiers :  
Bourse de croissance TSX : HEO  
Alternext : MNEMO : ALHEO

Les rapports annuels ainsi que les communiqués de presse sont disponibles  
sur notre site Internet: [www.h2oinnovation.com](http://www.h2oinnovation.com) et sur SEDAR.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RAPPORT DE GESTION</b>	<b>3</b>
Rapport de gestion	4
Vision, mission et profil	4
Mesure financière non conforme aux IFRS	5
Acquisition de Piedmont Pacific Corporation	6
Résultats d'exploitation	7
Situation financière	10
Flux de trésorerie	11
Gestion du capital	13
Estimations comptables et principales conventions comptables	14
Normes et interprétations adoptées au cours de l'exercice	15
Normes et modifications comptables publiées mais qui n'ont pas encore été adoptées	16
Ententes hors bilan	17
Gestion des risques et risques financiers	17
Facteurs de risques et incertitudes	20
Contrôles et procédures	23
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	24
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	<b>25</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	26
États consolidés de la situation financière	28
États consolidés de la variation des capitaux propres	29
États consolidés des résultats	30
États consolidés du résultat global	31
États consolidés du flux de trésorerie	32
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	33
<b>RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>	<b>76</b>



## Rapport de gestion

30 juin 2014

Pour plus d'informations :  
Relations avec les investisseurs  
[investisseur@h2oinnovation.com](mailto:investisseur@h2oinnovation.com)

Symboles boursiers :  
Bourse de croissance TSX : HEO  
Alternext : MNEMO : ALHEO

Les rapports annuels ainsi que les communiqués de presse sont disponibles  
sur notre site Internet: [www.h2oinnovation.com](http://www.h2oinnovation.com) et sur SEDAR.

## RAPPORT DE GESTION

Le président et chef de la direction et la vice-présidente, finances de H<sub>2</sub>O Innovation inc. (« H<sub>2</sub>O Innovation » ou la « Société ») ont signé une déclaration établissant la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans le présent rapport annuel. La déclaration, qui figure à la page 21, décrit en outre les rôles du comité de vérification et du conseil d'administration en ce qui a trait à cette information financière. Ce rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de H<sub>2</sub>O Innovation pour les exercices terminés les 30 juin 2014 et 30 juin 2013. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 30 juin 2014 et avec les notes afférentes.

Certains énoncés figurant dans le présent Rapport de gestion relatif aux opérations de H<sub>2</sub>O Innovation ainsi que dans d'autres communications publiées par la Société décrivant de manière plus générale les objectifs, projections, estimations, attentes ou prévisions de la direction peuvent constituer des énoncés prospectifs au sens de la législation sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs concernent l'analyse et toute autre information basée sur la prévision de résultats futurs et l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation des termes « prévoir », « si », « croire », « continuer », « évaluer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « peut », « planifier », « potentiel », « prédire », « projet », « devrait » ou « devoir » ou tout autre terme similaire ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, notamment au regard de certaines hypothèses sur l'avenir d'une entreprise émergente. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à certains risques et incertitudes qui peuvent faire en sorte que les résultats actuels et futurs de la Société diffèrent substantiellement des résultats indiqués par ces énoncés prospectifs. Le détail de ces risques et incertitudes est disponible sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) dans la Notice annuelle de la Société datée du 22 septembre 2014. À moins que la législation applicable en matière de valeurs mobilières l'exige, H<sub>2</sub>O Innovation décline toute obligation de réviser ou de mettre à jour les énoncés prospectifs figurant dans le présent Rapport de gestion ou dans toute autre communication par suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou de tout autre changement.

Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

## VISION, MISSION ET PROFIL

### NOTRE VISION

Devenir le meilleur fournisseur en Amérique du Nord de solutions de traitement d'eau et de technologies de filtration membranaire.

### NOTRE MISSION

Fournir des solutions de traitement d'eau sécuritaires et intégrés, et offrir un service à la clientèle exceptionnel afin d'assurer la longévité des relations clients.

### NOTRE PROFIL

H<sub>2</sub>O Innovation fournit des solutions intégrées de traitement des eaux utilisant les technologies de filtration membranaire pour les marchés municipaux, de l'énergie et des mines. H<sub>2</sub>O Innovation conçoit des systèmes sur mesure pour la production d'eau potable, le recyclage d'eau, le dessalement, l'assainissement des eaux usées et la production d'eaux de procédés industriels, en plus d'offrir une gamme complète de produits chimiques de spécialité et consommables pour systèmes de filtration membranaire et d'osmose inverse. Ces produits consistent en une gamme complète de produits chimiques de spécialités et une gamme complète de raccords flexibles. Comptant environ 130 employés et disposant de six places d'affaires en Amérique du Nord.

## MESURE FINANCIÈRE NON CONFORME AUX IFRS

Dans ce rapport de gestion, la direction de la Société utilise des mesures qui ne sont pas conformes aux IFRS. Les mesures « BAIIA ajusté avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA ajusté) » et « dette nette » ne sont pas définies par les IFRS et ne peuvent être présentées formellement dans les états financiers consolidés.

La définition du BAIIA ajusté ne prend pas en compte la perte à la disposition d'immobilisations corporelles, la perte à la disposition d'immobilisations incorporelles, les charges de rémunération à base d'actions, le gain sur entente de règlement, la perte à la disposition d'un placement dans une coentreprise et la quote-part des résultats d'une coentreprise. Le lecteur a la possibilité d'établir le lien entre le BAIIA ajusté et le bénéfice (la perte) net(te). La définition du BAIIA ajusté utilisée par la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises.

Bien que le BAIIA ajusté ne soit pas une mesure conforme aux IFRS, elle est utilisée par la direction, les analystes, les investisseurs et les acteurs financiers pour évaluer la performance et la gestion de la Société d'un point de vue financier et opérationnel.

### Rapprochement du BAIIA ajusté au bénéfice (à la perte) net(te)

Exercices terminés les 30 juin	2014	2013
	\$	\$
Bénéfice (Perte) net(te)	(1 456 131)	312 992
Charges financières – nettes	571 675	742 734
Impôts sur les bénéfices	(302 769)	(167 335)
Amortissement des immobilisations corporelles	294 059	279 866
Amortissement des actifs incorporels	950 885	720 701
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	5 798	23 485
Perte à la disposition d'immobilisations incorporelles	721	-
Charges de rémunération à base d'actions	12 917	39 619
Gain sur entente de règlement	-	(404 189)
Perte à la disposition d'un placement dans une coentreprise	-	42 521
Quote-part des résultats d'une coentreprise	-	(6 142)
BAIIA ajusté	<u>77 155</u>	<u>1 584 252</u>

La définition de la dette nette comprend les dettes et les emprunts portant intérêt moins la trésorerie. Le lecteur a la possibilité d'établir le lien entre la dette nette et la dette. La définition de la dette nette utilisée par la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises.

Bien que la dette nette ne soit pas une mesure conforme aux IFRS, elle est utilisée par la direction, les analystes, les investisseurs et les acteurs financiers pour évaluer la gestion du capital de la Société.

Au 30 juin,	2014	2013
Découvert bancaire	113 383	256 701
Emprunts bancaires	3 555 774	3 375 843
Tranche courante de la dette à long terme	724 996	2 808 261
Dette à long terme	331 212	64 996
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(497 752)	(303 936)
Dette nette	<u>4 227 613</u>	<u>6 201 865</u>

## ACQUISITION DE PIEDMONT PACIFIC CORPORATION

Le 5 décembre 2013, la Société a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Piedmont Pacific Corporation (« Piedmont »), une compagnie située à Oakland en Californie, et l'un des principaux fabricants de raccords de tuyaux flexibles et d'autres adaptateurs de tuyaux destinés à des environnements hautement corrosifs. Le coût d'acquisition pour cette transaction était de 4 252 165 \$ (3 978 447 \$US) et est sujet à certains ajustements de fonds de roulement. L'acquisition a été financé par un placement privé et un placement privé sans l'entremise d'un courtier supplémentaire concomitant d'actions ordinaires de la société au prix de 0,23 \$ l'action ordinaire moyennant un produit brut total de 8 001 800 \$.

L'acquisition de Piedmont permettra à la Société d'accroître sa présence dans l'industrie du dessalement par membranes à travers un vaste réseau de ventes international que la Société a l'intention de maintenir et de soutenir activement. Également, la Société envisage de multiplier les synergies en utilisant son réseau de ventes de produits chimiques de spécialité existant, lequel interagit quotidiennement avec des clients achetant des raccords de tuyauterie. Sur le plan financier, nous prévoyons que la transaction créera immédiatement de la valeur et permettra d'accroître nos résultats financiers. Nous croyons que cela permettra à la Société de couvrir 90% de ses charges d'exploitation, frais de vente et frais administratifs à partir de la marge brute générée par la vente de nos consommables (produits chimiques, pièces de rechanges, produits acéricoles, contrats de service et maintenant, raccords de tuyauterie).

Piedmont a été intégré aux activités courantes de la Société et bénéficie de nos capacités de tests, d'entreposage, d'emballage et d'expédition de notre usine existante située à Vista, en Californie, réduisant ainsi les coûts d'exploitation. La solide expérience de la Société pour la livraison internationale et locale de produits chimiques de spécialité pour ses clients permet de continuer à offrir aux clients de Piedmont un service à la clientèle exceptionnel. De plus, l'expérience et les capacités d'ingénierie de la Société en matière de conception de systèmes membranaires contribuent à renforcer le développement de produits et le support technique.

La répartition du prix d'acquisition est finale et a été terminée dès au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2014. La transaction originale a été effectuée en dollars U.S. et a été convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Exercices terminés les 30 juin	2014	2013	2012
	\$	\$	\$
Revenus	34 831 514	36 136 901	35 909 907
Bénéfice brut avant amortissements	9 250 488	9 251 537	8 275 358
Marge bénéficiaire brute avant amortissements	26,6%	25,6%	23,0 %
Charges d'exploitation	859 483	696 079	642 880
Frais de vente	4 042 511	3 509 081	3 906 263
Frais administratifs	4 100 167	3 533 042	4 206 086
Frais de recherche et développement – net	220 145	-	-
Bénéfice (Perte) net(te)	(1 456 131)	312 992	(8 054 860)
Perte nette de base et diluée par action	(0,017)	0,005	(0,134)
BAIIA ajusté <sup>(1)</sup>	77 155	1 584 252	12 172
Actif total	33 424 567	26 920 524	28 469 400
Passifs financiers non courants	331 212	64 996	1 562 315

<sup>(1)</sup> Se reporter à la section « Mesure financière non conforme aux IFRS »

### Revenus et bénéfice brut avant amortissements

Au cours de l'exercice financier terminé le 30 juin 2014, les revenus totaux ont diminué de 1,3 M\$, ou 3,6%, par rapport à l'exercice financier précédent. Cette diminution de revenus s'explique principalement par le faible niveau de revenus enregistré pour des projets de traitement d'eau, causé par des délais de livraison hors de notre contrôle. Ces mêmes projets seront toutefois livrés au cours du prochain exercice financier. Ce déclin a partiellement été compensé par un niveau plus élevé de revenus provenant de la vente de produits de spécialité et services.

Au cours de l'exercice financier 2014, les revenus provenant des projets de traitement d'eau se sont élevés à 17,6 M \$ contre 22,9 M \$ au cours de l'exercice financier 2013, tandis que les revenus provenant de la vente de produits de spécialité et services ont atteint 17,2 M au cours de l'exercice courant, contre 13,2 M \$ l'an dernier. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2014, les ventes de produits de spécialité et services, lesquelles sont de nature récurrente, comptaient pour 49% des revenus totaux alors que cette proportion était de 37% au cours de l'exercice précédent. L'augmentation de 30% des revenus provenant de la vente des produits de spécialité et services est le résultat d'une décision stratégique de se porter acquéreur de Piedmont et de renforcer les relations à long terme avec nos clients, apportant un flux régulier de revenus et une création de valeur directe pour nos actionnaires.

L'acquisition de Piedmont complétée le 5 décembre 2013, s'inscrit dans cette stratégie de croissance des revenus de produits de spécialités. D'autres efforts de croissance organique associés à notre ligne d'équipements destinée au marché acéricole ainsi qu'à nos produits chimiques de spécialités ont également portés fruits. En l'occurrence, notre réseau de distributeurs d'équipements acéricole compte maintenant un total de 30 distributeurs couvrant le Québec et le nord-est des États-Unis, un ajout de 3 distributeurs au cours de l'année. De plus, l'accroissement de la force de ventes pour les produits de Professional Water Technology (« PWT ») vient également soutenir davantage la croissance des revenus de nature récurrents de cette ligne d'affaires.

Cette stratégie de croissance organique des revenus de PS&S s'est avérée gagnante puisqu'elle permet de minimiser l'impact de la volatilité des revenus associés aux projets, solidifier des relations clients à long terme et maintenir une marge bénéficiaire brute plus élevée.

L'évolution de la composition du chiffre d'affaires, c'est-à-dire les revenus provenant des projets comparativement aux revenus associés aux produits de spécialités & services, a un impact direct sur la marge bénéficiaire brute avant amortissements. Ainsi, les activités de la Société durant l'exercice 2014 ont généré une marge bénéficiaire brute avant amortissements de 26,6%, contre 25,6% en 2013. La composition des revenus de 2014 démontre que les revenus provenant des produits de spécialités et services représentent une plus grande proportion du total des revenus par rapport à l'exercice 2013 (49% en 2014 contre 37% en 2013). Malgré une diminution des revenus provenant des projets de traitement d'eau, la forte contribution marginale tirée des revenus de produits de spécialité et services, lesquels sont de nature récurrente, permet de stabiliser la marge bénéficiaire brute moyenne et d'absorber une grande portion des frais fixes. Elle assure ainsi une meilleure stabilité et pérennité de la croissance de la Société.

D'autre part, les nouvelles commandes pour des projets de traitement d'eau sécurisé ont augmenté de 134% de 17,9 M \$ à 41,8 M \$ durant l'exercice courant. Au 30 juin 2014, le carnet de commandes atteignait 38,3 M \$ comparativement à 14,1 M \$ au 30 juin 2013. Le ratio commandes / revenus pour les projets de traitement d'eau de la Société s'élève à 2,4 pour l'exercice 2014, comparativement à 0,78 pour l'exercice 2013. Ceci est un bon indicateur que nous assisterons à une croissance importante des revenus provenant des projets de traitement d'eau au cours du prochain exercice.

À ce jour, le pipeline de ventes demeure riche en opportunités, ce qui devrait permettre à la Société de renouveler son carnet de commandes. Forte d'une équipe commerciale élargie par rapport à 2013, nous maintenons une forte activité de soumissions et de développement d'affaires principalement au Canada et aux États-Unis tout en supportant nos réseaux de distributeurs et agents internationaux dans le but d'assurer une croissance organique soutenue.

Le tableau suivant présente l'évolution des revenus et des nouvelles commandes de la Société, ainsi que la fluctuation de son carnet de commandes au cours des huit derniers trimestres. Ces chiffres de revenus témoignent de la vision de la Société et des efforts déployés afin de faire croître les revenus de nature récurrente tout en élargissant notre carnet de commandes.

	Exercice 2013				Exercice 2014				Exercice 2014	Exercice 2013
	T1	T2	T3	T4 <sup>(1)</sup>	T1	T2 <sup>(2)</sup>	T3 <sup>(2)</sup>	T4 <sup>(2)</sup>		
Carnet de commandes	20,4 M \$	18,7 M \$	15,4 M \$	14,1 M \$	12,4 M \$	17,3 M \$	23,5 M \$	38,3 M \$	N/A	N/A
Commandes de projets de traitement d'eau	6,7 M \$	4,3 M \$	2,6 M \$	4,3 M \$	3,4 M \$	9,6 M \$	10,6 M \$	18,2 M \$	41,8 M \$	17,9 M \$
Revenus provenant des projets de traitement d'eau	7,1 M \$	6,0 M \$	5,9 M \$	3,9 M \$	5,1 M \$	4,7 M \$	4,4 M \$	3,4 M \$	17,6 M	22,9 M \$
<b>Ratio commandes / revenus</b>	<b>0,9</b>	<b>0,7</b>	<b>0,4</b>	1,1	0,67	2,0	2,4	5,4	2,4	0,78
Revenus provenant des produits de spécialité et services (généralement récurrents)	2,9 M \$	3,4 M \$	4,0 M \$	2,9 M \$	3,2 M \$	4,1 M \$	5,4 M \$	4,5 M \$	17,2 M \$	13,2 M \$
Revenus totaux	10,0 M \$	9,4 M \$	9,9 M \$	6,8 M \$	8,3 M \$	8,8 M \$	9,8 M \$	7,9 M \$	34,8 M \$	36,1 M \$

(1) Le 27 juin 2013, la Société a terminé un projet avec un client aux États-Unis pour bris de contrat. La valeur du contrat a été retranchée du carnet de commandes. L'équipement a été comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produit fini.

(2) Le 5 décembre 2013, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Piedmont et les revenus qui en sont tirés sont inclus dans les revenus provenant des produits de spécialité et services.

### Charges d'exploitation

Montrant une augmentation de 163 000 \$, les charges d'exploitation ont totalisé 0,8 M \$ pour l'exercice financier courant comparativement à 0,7 M \$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation est due à l'intégration de Piedmont laquelle a nécessité l'ajout de nouvelles positions pour solidifier la chaîne d'approvisionnement, développer de nouveaux fournisseurs et assurer la livraison technique des produits Piedmont. Dans une moindre mesure, l'augmentation est également due à des investissements au cours de la seconde moitié de l'exercice 2013 pour supporter l'amélioration de produits de notre gamme de produits chimiques de spécialité et notre chaîne d'approvisionnement et de logistique.

### Frais de vente

Les frais de vente ont augmenté d'environ 500 000 \$ et s'élèvent à 4,0 M \$ pour l'exercice courant par rapport à l'exercice précédent. Les frais de vente sont liés aux commandes et aux revenus, mais ne varient pas proportionnellement. En effet, les revenus ont diminué de 3,6% alors que les nouvelles commandes ont augmenté de 134%.

Cette augmentation est due en partie à l'embauche i) de directeurs de vente dédiés à identifier de nouvelles opportunités de projets et systèmes de traitement d'eau, ii) d'ingénieurs d'application et procédés. L'augmentation des frais de vente est en ligne avec le plan d'affaires dont l'objectif est d'étendre notre présence en Amérique du Nord dans le but d'accroître nos ventes de systèmes de traitement d'eau sur le territoire, et iii) l'addition d'un



directeur de ventes de la ligne de produits PWT en Floride. Le niveau de commandes atteint au cours de l'exercice 2014 indique que notre plan d'affaires prend forme.

Finalement, nous avons accru notre part de marché dans le Nord-Ouest des États-Unis pour les équipements et produits destinés à la production de sirop d'érable tel que prévu au cours du présent exercice, grâce au support de notre directeur des ventes couvrant le territoire américain, lequel a joint la Société au cours de la seconde moitié de l'exercice 2013.

#### **Frais administratifs**

Les frais d'administration ont augmenté d'environ 567 000 \$ ou 16,1% pour l'exercice 2014 comparativement à l'exercice 2013. Les salaires et les avantages sociaux ont augmenté suite à l'ajout de personnel pour supporter les opérations au cours de la deuxième moitié de 2013. Les honoraires professionnels ont augmenté suite à la complétion du processus de médiation entamé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice financier 2014 et également suite à l'acquisition de Piedmont, ces dépenses ne sont pas de nature récurrente. De plus, les frais de télécommunications et de déplacement ont augmenté en lien avec l'acquisition de Piedmont, d'abord pour procéder à la vérification diligente et en second lieu pour accélérer son intégration à nos activités courantes. Pour aider à l'intégration, nous avons déménagé les bureaux de Piedmont d'Oakland à nos bureaux actuels de Vista, en Californie au cours de l'année. De cette façon, H<sub>2</sub>O maximise l'utilisation de son infrastructure existante et permet aux clients de Piedmont de bénéficier de l'expérience en logistique acquise par l'exportation de nos produits chimiques de spécialité.

Le ratio des charges d'exploitation, frais de vente et frais administratifs par rapport aux revenus s'est élevé à 25,8 % pour l'exercice financier 2014, en hausse depuis 21,4 % pour l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à un niveau plus élevé des charges d'exploitation, frais de vente et frais administratifs, plus spécifiquement des frais de vente pour supporter notre plan d'affaires visant à accroître nos ventes de projets de traitement d'eau en Amérique du Nord. Avec l'acquisition de Piedmont, la direction vise à réduire le ratio des charges d'exploitation, frais de vente et frais administratifs à un niveau similaire au trimestre correspondant de l'exercice précédent par le biais une augmentation des revenus et d'une gestion serrée des dépenses.

#### **Frais de recherche et développement – nets**

La direction a rationalisé les activités de recherche et développement dans un modèle plus structuré pour s'assurer que les objectifs inclus au plan opérationnel 2014 reposant sur trois piliers : Qualité, Innovation et Personnel sont rencontrés. Par conséquent, une nouvelle fonction a été identifiée dans l'état des résultats de la Société pour refléter les décisions prises dans ce plan.

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2014, les frais de recherche et développement bruts ont totalisé 69 327 \$, ou 0,7 % des revenus. Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2014, la Société a enregistré 18 130 \$ à titre de crédits d'impôts du gouvernement provincial pour des frais de recherche et développement éligibles poursuivies au Québec.

#### **BAIIA ajusté**

Le BAIIA ajusté pour l'exercice 2014 était de 77 155 \$, comparativement à 1 584 252 \$ pour l'exercice 2013. Le BAIIA ajusté a varié considérablement au cours de l'exercice 2014 en raison d'un sévère déclin des revenus provenant des projets de traitement d'eau et d'une augmentation des charges d'exploitation, frais de vente et frais administratifs.

#### **Autres pertes (gains) – nets**

Les autres pertes (gains) – nets se sont élevés à (29 537 \$) pour l'exercice terminé le 30 juin 2014, contre 38 562 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2013. Cette augmentation est principalement due à une perte de change, résultant des variations des éléments du fond de roulement et à la perte sur la cession d'immobilisations corporelles, et d'autres revenus tirés de la location d'espaces d'entreposage d'équipement en attente de livraison.

#### **Charges financières – nettes**

Les charges financières – nettes se sont élevées à 571 675 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2014, comparativement à 742 734 \$ pour l'exercice précédent. Ces dépenses se rapportent principalement à la dette à long terme. De ce montant, 108 489 \$ représentent la partie théorique et non-monétaire des intérêts sur la dette à long terme. Cette diminution significative est largement attribuable au remboursement des dettes à long-terme de la Société par le biais d'un placement privé le 30 septembre 2013 et au plus faible niveau d'utilisation des

emprunts bancaires grâce au placement privé et au placement privé sans l'entremise d'un courtier supplémentaire concomitant pour support notre fonds de roulement.

### Bénéfice (Perte) net(te)

La perte nette totalise (1 456 131 \$) ou (0,017 \$) par action pour l'exercice financier 2014 comparativement à un bénéfice net de 312 992 \$ ou 0,005\$ \$ par action pour l'exercice précédent. Cette détérioration est attribuable au sévère déclin des revenus provenant de projets de traitement d'eau et de l'augmentation des frais d'exploitation, des frais de ventes et des frais administratifs.

### Engagements contractuels

La Société s'est engagée d'après des contrats de location échéant en 2015, 2017, 2022 et 2023 à verser un montant de 527 944 \$ pour la location d'espaces. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 618 010 \$ en 2015, 612 384 \$ en 2016, 625 220 \$ en 2017, 479 742 \$ en 2018 et 474 019 \$ en 2019.

### Informations sur le capital-actions

Au 22 septembre 2014, la Société avait en circulation 104 632 977 actions, 1 737 500 options d'achat d'actions et 1 000 000 bons de souscription.

## SITUATION FINANCIÈRE

Le fonds de roulement de la Société a augmenté de 2,1 M \$ au 30 juin 2013 (ratio de fonds de roulement de 1,17) à 7,4 M \$ au 30 juin 2014 (ratio de fonds de roulement de 1,71). Cette augmentation s'explique par la hausse respective de 2,4 M \$, 0,7 M \$, et 0,3 M \$ des débiteurs, des stocks et des créditeurs et charges et par la baisse respective de 0,1 M \$, 0,3 M \$ et 2,1 M \$ de l'excédent des coûts engagés sur la facturation, l'excédent de la facturation sur les coûts engagés et de la tranche courante de la dette à long terme respectivement.

La dette nette qui s'élevait à 4,2 M \$ au 30 juin 2014, a baissé de près de 2,0 M \$, comparativement aux 6,2 M \$ enregistrés au 30 juin 2013. Cette baisse est principalement due au remboursement de la dette à long terme et à l'augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les capitaux propres s'élevaient à 22,6 M \$ au 30 juin 2014, contre 14,4 M \$ au 30 juin 2013. Au 30 juin 2014, le ratio d'endettement net était de 0,19, contre 0,43 au 30 juin 2013, ce qui montre que la Société n'est pas surendettée et qu'elle a amélioré sa situation financière globale.

<b>Exercices terminés les 30 juin</b> (en dollars canadiens, sauf le ratio)	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Fonds de roulement	<b>7 424 618</b>	2 144 985 \$
Ratio d'endettement à court terme	<b>1,71</b>	1,18
Dette nette <sup>1</sup>	<b>4 227 613</b>	6 202 865 \$
Capitaux propres	<b>22 560 883</b>	14 426 788 \$
Ratio d'endettement net	<b>0,19</b>	0,43

<sup>1</sup> La dette nette inclut le découvert bancaire, les emprunts bancaires et la dette à long terme, nets de trésorerie et équivalents.

Au 30 juin 2014, les débiteurs s'élevaient à 8,9 M \$, contre 6,5 M \$ au 30 juin 2013. Cette augmentation de 2,4 M \$ peut être attribuée à un plus haut niveau de facturation à la fin de l'exercice pour des projets de traitement d'eau et à l'acquisition de Piedmont. De plus, les retenues de paiements effectués par des clients dans le cadre de contrats de fabrication relatives à des projets municipaux exécutés au cours de l'exercice 2014 ont augmenté d'environ 0,2 M \$.

Les stocks ont augmenté de 0,7 M \$ à 4,7 M \$ au 30 juin 2014 de 4,0 M \$ au 30 juin 2013. Les deux-tiers de cette variation est attribuable aux produits finis fabriqués au cours de l'été en préparation pour la saison de production de sirop d'érable, un tiers de la variation provient de l'acquisition de Piedmont et le reste est dû aux variations usuelles.

L'excédent des coûts engagés sur la facturation est demeuré stable à 2,1 M \$ au 30 juin 2014 comparativement à 2,2 M \$ au 30 juin 2013, bien qu'elle soit soumise à des différences entre l'avancement des projets et les échéanciers de facturation des projets. L'excédent de la facturation sur les coûts engagés a diminué de 0,3 M \$ passant à 1,5 M \$ au 30 juin 2014, de 1,8 M \$ au 30 juin 2013. Cette diminution s'explique également par les différences entre l'avancement des projets et les échéanciers de facturation des projets.

Les créiteurs et charges à payer ont augmenté de 0,3 M \$, atteignant 4,4 M \$ au 30 juin 2014, contre 4,1 M \$ au 30 juin 2013. Cela est dû en grande partie à une augmentation du nombre de projets actifs entrant dans la phase de fabrication pour lesquels des composantes majeures ont été achetées au cours du deuxième semestre de l'exercice 2014.

La diminution de la portion à court terme de la dette à long terme, laquelle est passée de 2,8 M \$ au 30 juin 2013 à 0,7 M \$ au 30 juin 2014, s'explique par le remboursement de 1,2 M \$ de la dette à long terme avec le produit tiré de l'émission d'actions dans le cadre d'un placement privé complété le 30 septembre 2013 et des remboursements mensuels.

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2014, les capitaux propres ont augmenté de 8,2 M \$, passant de 14,4 M \$ au 30 juin 2013 à 22,6 M \$ au 30 juin 2014. Les éléments suivants ont eu un impact sur les capitaux propres au cours de l'exercice 2014 : 1) l'émission de 44 487 154 actions ordinaires par le biais de deux placements privés pour un produit net de 9 446 509 \$; 2) la perte nette de (1 456 131 \$) pour l'exercice terminé le 30 juin 2014; 3) la réévaluation du dollar canadien qui a généré un gain de change non matérialisée de 0,1 M \$ résultant de l'écart de conversion des opérations étrangères pour les entités américaines; et 4) les charges de rémunération à base d'actions de 12 917 \$.

## FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau ci-dessous présente une comparaison des flux de trésorerie de la Société pour les exercices terminés les 30 juin 2014 et 2013 :

### Exercices terminés les 30 juin, (en dollars canadiens)

	2014	2013
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	<b>(2 486 316)</b>	1 053 500
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<b>(4 407 361)</b>	(425 514)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<b>7 222 255</b>	(1 026 951)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie libellée en devises étrangères	<b>8 556</b>	24 868
Variation nette	<b>337 134</b>	(374 097)
Trésorerie et équivalents – Début d'exercice	<b>47 235</b>	421 332
Trésorerie et équivalents – Fin d'exercice	<b>384 369</b>	47 235

Avant la variation des éléments du fonds de roulement, les activités opérationnelles ont généré 85 775 \$ de liquidités pour l'exercice terminé le 30 juin 2014, contre 1 572 750 \$ de liquidités générées par ces mêmes activités au cours l'exercice terminé le 30 juin 2013. Les flux de trésorerie nets utilisés par les activités opérationnelles se sont élevés à (2 486 316 \$) pour l'exercice 2014, contre 1 053 500 \$ de flux de trésorerie générées par les activités opérationnelles durant l'exercice précédent. Cette détérioration est attribuable à la perte nette significative enregistrée au cours de l'exercice financier 2014 comparativement à un bénéfice net pour l'exercice. Cette détérioration significative est également lié aux variations négatives des éléments du fonds de roulement facteurs tels que :

- L'augmentation du volume d'activités en fin d'exercice s'est reflétée en une augmentation du niveau des comptes débiteurs à la fin de l'exercice 2014 comparativement à l'exercice 2013;
- Cette hausse de volume d'activités a également engendré une augmentation du niveau des créiteurs et charges à payer pour l'exercice 2014 comparativement à l'exercice 2013;
- Une différence dans les moments au cours desquels les phases de fabrication des projets affectent les échéanciers de facturation par conséquent les coûts engagés sur la facturation et l'excédent de facturation sur les coûts engagés.

Pour l'exercice 2014, les activités d'investissement ont utilisé (4 407 361 \$) de liquidités nettes, attribuables en grande partie à l'acquisition de Piedmont pour un montant de 4 228 184 \$, l'acquisition d'immobilisations corporelles, notamment la mise à jour de la salle de serveurs et d'items variés pour 98 764 \$ et d'immobilisations incorporelles telles que le développement d'un logiciel de dosage pour nos produits chimiques de spécialité et divers logiciels au montant de 105 005 \$.

Les activités de financement ont généré des liquidités nettes de 7 222 255\$ au cours de l'exercice 2014, contre (1 026 951 \$) de liquidités générées durant l'exercice précédent. Le produit tiré de l'émission d'actions ordinaires par le biais d'un placement privé en septembre 2013 a généré des flux de trésorerie nets de 1 923 651 \$. Ces fonds ont été affectés aux remboursements de la dette à long terme et des emprunts bancaires de la Société. Le produit tiré de l'émission d'actions ordinaires par le biais d'un placement privé par voie de prise ferme et d'un placement privé sans l'entremise d'un courtier supplémentaire concomitant a généré des flux de trésorerie nets de 7 365 704 \$. Ces fonds ont été utilisés pour compléter l'acquisition de Piedmont et pour rembourser les emprunts bancaires de la Société. Cela a eu un impact positif sur le ratio total des emprunts sur les capitaux propres, la direction ayant l'intention de réduire la dette de la Société. Cela a également un impact positif sur les frais financiers, lesquels ont été réduits significativement jusqu'à la fin de l'exercice 2014.

#### Quatrième trimestre (non vérifié)

	Quatrièmes trimestres terminés les 30 juin	
	2014	2013
	\$	\$
Revenus	7 896 401	6 768 455
Coût des marchandises vendues	5 778 907	4 956 027
Bénéfice brut avant amortissements	2 117 494	1 812 428
Marge bénéficiaire brute avant amortissements	26,8%	26,8%
Résultat (Perte) net(te)	(269,242)	(532 392)
Résultat (Perte) de base et dilué(e) par action	(0,002)	(0,008)
BAlIA ajusté	(201 458)	(234 355)

Les revenus du quatrième trimestre ont diminué de 17% pour s'établir à 7,9 M \$, contre 6,8 M \$ pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique par l'accroissement de 1,7 M \$ des revenus tirés des produits de spécialité et services, provenant d'une part de l'acquisition de Piedmont en décembre 2013 et, dans une moindre mesure au niveau plus élevé de ventes d'équipement dédié à la production de sirop d'érable. Cela a été mitigé par une baisse de 0,6 M \$ des revenus tirés de projets de traitement d'eau en raison d'un plus faible volume de projets exécutés.

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2014, la marge bénéficiaire brute avant amortissement est demeurée stable à 26,8%.

Les charges d'exploitation, frais de vente et frais administratifs du quatrième trimestre ont été sensiblement aussi stables et similaires à ceux des trois premiers trimestres de l'exercice financier 2014. Ils s'élèvent à 2,4 M \$ pour le trimestre courant, contre 2,0 M \$ au quatrième trimestre de l'exercice financier 2013. L'augmentation est principalement due à la complétion de l'intégration de Piedmont à nos bureaux de Vista et aux embauches visant à supporter ces opérations et à l'augmentation des frais de vente relatifs aux commandes sécurisées au cours du trimestre.

La perte nette du quatrième trimestre de l'exercice 2014 s'explique par le manque de volume au niveau des revenus de la Société, notamment en raison de délais dans la livraison de projets, l'augmentation des frais de vente relatifs aux commandes sécurisées au cours du trimestre courant et à la complétion de l'intégration de Piedmont.

## SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE (non vérifiée)

	Périodes de trois mois terminées le				Exercice terminé le
	30 juin 2014	31 mars 2014	31 décembre 2013	30 septembre 2013	30 juin 2014
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	7 896 401	9 826 466	8 797 428	8 311 219	34 831 514
BAlIA ajusté	(201 458)	299 122	(90 179)	69 670	77 155
Bénéfice (Perte) net(te)	(269 242)	(216 314)	(500 581)	(469 994)	(1 456 131)
BPA de base et dilué	(0,002)	(0,001)	(0,006)	(0,008)	(0,017)
Trésorerie générée par les activités opérationnelles	330 455	(298 938)	(3 012 316)	494 483	(2 486 316)

	Périodes de trois mois terminées le				Exercice terminé le
	30 juin 2013	31 mars 2013	31 décembre 2012	30 septembre 2012	30 juin 2013
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	6 768 455	9 966 644	9 418 908	9 982 894	36 136 901
BAlIA ajusté	(234 355)	530 026	561 888	726 693	1 584 252
Bénéfice (Perte) net(te)	(532 392)	86 834	488 854	269 696	312 992
BPA de base et dilué	(0,008)	0,001	0,008	0,004	0,005
Trésorerie générée par les activités opérationnelles	(107 468)	(1 073 407)	1 024 161	1 210 214	1 053 500

## GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital est de maintenir un niveau de liquidité suffisant pour pouvoir soutenir sa croissance tout en adoptant une approche prudente à l'égard du levier et des risques financiers.

Le capital de la Société est composé de la dette nette et des capitaux propres. La dette nette comprend les dettes et les emprunts portant intérêt moins la trésorerie. La Société utilise principalement son capital pour financer l'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et les dépenses d'investissement afin d'accroître ses capacités et l'intégration de ses activités.

La Société utilise différents ratios tels que ceux requis dans le cadre de sa facilité de crédit pour surveiller sa performance.

Les conventions relatives aux facilités de crédit et à la dette à long terme exigent que la Société respecte certains ratios financiers à des moments précis. Les ratios financiers sont, au 30 juin 2014:

- Ratio du fonds de roulement, défini comme étant le ratio des actifs courants divisés par les passifs courants, supérieur ou égal à 1,30:1,00;
- Ratio de dette sur capitaux propres, défini comme le total de la dette excluant le passif d'impôt différé divisé par les capitaux propres, inférieur ou égal à 2,50:1,00; et
- Ratio de couverture des charges fixes, incluant tous les paiements de capital et d'intérêts sur les emprunts exigibles et les dépenses d'investissement, tel que défini, supérieur ou égal à 1,00:1,00.

Au 30 juin 2014, la Société respectait les ratios requis selon ses facilités de crédit et ses arrangements de dettes à long terme.

Au 30 juin 2013, la Société ne respectait pas le ratio de couverture des charges fixes lequel a entraîné le reclassement de la tranche non courante de la dette à long terme au passif courant. Ce reclassement a causé le non-respect du ratio de fonds de roulement.

## ESTIMATIONS COMPTABLES ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige fréquemment que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ou des jugements subjectifs à propos d'événements futurs et d'autres questions ayant une incidence sur les montants portés aux états financiers, notamment l'actif, le passif, les revenus, les charges et les informations connexes. Ces hypothèses, estimations et jugements sont fondés sur l'expérience, les attentes, les tendances actuelles et d'autres facteurs que la direction juge pertinents lors de la préparation des états financiers consolidés. La direction revoit régulièrement les conventions comptables, les hypothèses, les estimations et les jugements afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la Société et qu'ils sont établis conformément aux IFRS.

Les estimations comptables et jugements critiques sont ceux qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats par nature incertains et susceptibles d'être modifiés.

Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements.

Selon la direction, voici les secteurs où les principales conventions comptables ont une incidence sur les estimations comptables et les jugements critiques utilisés dans l'établissement des états financiers consolidés de la Société.

### Constatation des revenus provenant de contrats de fabrication

Le degré d'avancement de tout contrat de fabrication est évalué par la direction sur la base des informations disponibles à la date de présentation de l'information financière. Dans le cadre de ce processus, la direction se fonde en grande partie sur son jugement relativement au pourcentage d'avancement, aux travaux exécutés et aux coûts estimés devant être engagés pour compléter le travail.

### Dépréciation du goodwill et d'autres actifs à long terme

À chaque date de présentation de l'information financière, la Société évalue s'il existe une indication que le goodwill et les autres actifs à long terme ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est déterminée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, des estimations de flux de trésorerie futurs sont déduits. L'utilisation des différentes hypothèses pourrait résulter dans différentes justes valeurs, et donc différentes valeurs comptables pour le goodwill et les autres actifs à long terme. Si le taux d'actualisation avait varié de 1 % à la hausse ou à la baisse par rapport à l'hypothèse choisie par la Société, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, la dépréciation aurait été inférieure ou supérieure d'approximativement 1 600 000 \$. Si le taux de croissance avait varié de 1 % à la hausse ou à la baisse par rapport à l'hypothèse choisie par la Société, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, la dépréciation aurait été inférieure ou supérieure d'approximativement 1 800 000 \$.

### Mesure des impôts sur les bénéfices

Lors de l'estimation des impôts sur les bénéfices, la Société doit déterminer si les actifs d'impôts différés peuvent être recouverts en évaluant la capacité des entités de la Société à utiliser les déductions fiscales futures pour réduire le revenu imposable des périodes subséquentes avant que ces déductions n'expirent. Ainsi, la direction détermine s'il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée. La matérialisation finale des actifs d'impôts différés dépend du revenu imposable futur qui sera généré. Si des modifications étaient apportées à l'évaluation de la direction concernant la capacité d'une des entités de la Société à utiliser les déductions fiscales futures, les actifs d'impôts différés à comptabiliser pourraient augmenter ou diminuer, ce qui aurait une incidence sur les provisions ou les recouvrements d'impôt futurs.

### Stocks à rotation lente et stocks désuets

La valeur des stocks à rotation lente et des stocks désuets est basée sur l'évaluation par la Société de l'historique d'utilisation, de la demande future estimée et, dans certains cas, des risques spécifiques de perte des stocks spécifiquement identifiés. La réduction de la valeur comptable peut être renversée si les circonstances qui en étaient à l'origine n'existent plus.

## Rémunération fondée sur des actions et autres paiements fondés sur des actions

La Société a recours à la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées. La juste valeur des options sur actions est établie au moyen du modèle d'évaluation des options Black-Scholes, lequel requiert la formulation de certaines hypothèses, notamment à l'égard de la volatilité future du cours de l'action et de la durée de vie attendue des instruments. La durée de vie attendue des instruments est estimée en fonction de leur durée de vie contractuelle. La volatilité attendue est estimée d'après la volatilité historique du cours de l'action de la société sur une période équivalente à la durée de vie contractuelle.

## NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013, la Société a adopté les normes révisées suivantes ainsi que toute modification corrélative. Ces modifications ont été apportées en accord avec les dispositions transitoires applicables.

### a) États financiers consolidés, partenariats et informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié les normes IFRS 10, *États financiers consolidés*, IFRS 11, *Partenariats*, IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*. Selon IFRS 10, une entité doit consolider une entité émettrice si elle détient le pouvoir sur l'entité émettrice, est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. Selon les IFRS existantes, la consolidation est requise lorsqu'une entité a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles d'une entité afin de tirer des avantages de ses activités. IFRS 10 remplace SIC-12, *Consolidation – entités ad hoc*, et certaines parties d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*.

IFRS 11, *Partenariats*, un coparticipant ou un coentrepreneur doit classer ses intérêts dans un partenariat à titre de coentreprise ou d'entreprise commune. Les coentreprises seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, tandis que, pour les entreprises communes, le coparticipant devra comptabiliser la quote-part qui lui revient des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'entreprise commune. IFRS 11 vient remplacer IAS 31, *Participations dans des coentreprises*, et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement — apports non monétaires par des coentrepreneurs*.

IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, fait état des informations à fournir en ce qui concerne les intérêts détenus dans d'autres entités, comme les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. La norme reprend les obligations d'information existantes et ajoute des obligations d'information importantes en ce qui a trait à la nature des intérêts détenus par une entité dans d'autres entités et les risques qui y sont associés.

Des modifications ont également été apportées aux normes existantes, y compris IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (« IAS 27 ») et IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (« IAS 28 »). IAS 27 traite de la comptabilisation des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées dans des états financiers non consolidés. IAS 28 a été modifiée pour inclure dans son champ d'application les coentreprises et pour tenir compte des changements apportés, notamment les normes : IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2013, la Société a adopté IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 et les modifications à IAS 27 et IAS 28. Au 1<sup>er</sup> juillet 2012, l'intérêt détenu dans le partenariat par la Société a été constaté à titre de coentreprise et comptabilisé en utilisant la méthode de mise en équivalence jusqu'à la disposition de cet intérêt au 31 mars 2013.

L'adoption de ces nouvelles normes et modifications n'a eu aucune incidence importante sur la situation financière et sur les résultats consolidés de la Société. Étant donné l'impact non significatif de l'adoption de ces modifications sur l'état consolidé de la situation financière, ces états financiers consolidés annuels audités n'incluent pas l'état de la situation financière au 1<sup>er</sup> juillet 2012.

### b) Évaluation de la juste valeur

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, est une norme exhaustive portant sur l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir pour toutes les IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des

intervenants du marché à la date d'évaluation. Selon les IFRS actuelles, les indications relatives aux évaluations de la juste valeur et aux informations à fournir à leur sujet sont disséminées dans les diverses normes qui exigent expressément des évaluations de la juste valeur et, à bien des égards, elles ne sont pas le reflet d'une base d'évaluation claire ou d'obligations d'information uniformes.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur le calcul des justes valeurs inscrites dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société. Les divulgations additionnelles requises ont été ajoutées à la note 23 des états financiers consolidés annuels audités de la Société.

## **NORMES ET MODIFICATIONS COMPTABLES PUBLIÉES MAIS QUI N'ONT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES**

Sauf indication contraire, les normes révisées et modifications ci-après s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 (1<sup>er</sup> janvier 2018 pour IFRS 9) et leur application anticipée est permise. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces normes et modifications ou déterminé si elle les appliquerait de façon anticipée.

IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée en novembre 2009 et porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers. Cette norme remplace les modèles d'évaluation à catégories multiples énoncés dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, en ce qui concerne les instruments d'emprunt par un nouveau modèle d'évaluation mixte ne comportant que deux catégories, soit le coût amorti et la juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace également les modèles d'évaluation des instruments de capitaux propres. Ces instruments sont comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes sont comptabilisés en résultat net dans la mesure où il est clair qu'ils ne représentent pas un rendement de l'investissement; les autres profits et pertes (y compris toute dépréciation) associés à ces instruments sont conservés indéfiniment dans le cumul des autres éléments du résultat global.

En octobre 2010, des exigences ont été ajoutées à IFRS 9 en ce qui concerne les passifs financiers, exigences qui reprennent essentiellement les dispositions existantes d'IAS 39, si ce n'est du fait que les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement comptabilisées en autres éléments du résultat global.

En mai 2013, l'IASB a modifié l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, qui fournit des directives sur les divulgations d'information à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers. Les amendements à l'IAS 36 doivent être appliqués rétroactivement pour les périodes annuelles débutant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2014. L'adoption de ces amendements IFRS ne devrait pas avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés.

IFRIC 21, *Droits ou taxes* – Cette interprétation de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, porte sur la comptabilisation de droits et de taxes imposés par les autorités publiques. L'IAS 37 définit les critères relatifs à la comptabilisation d'un passif, notamment l'exigence pour l'entité d'avoir une obligation actuelle en raison d'un événement passé (« fait générateur d'obligation »). L'IFRIC 21 précise que le fait générateur d'obligation qui donne lieu à un passif visant à payer un droit ou une taxe constitue l'activité décrite dans les lois applicables entraînant le paiement du droit ou de la taxe. L'IFRIC 21 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. La Société évalue actuellement l'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette norme.

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, une nouvelle norme dont le principe de base est qu'une entité doit comptabiliser ses revenus afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 exigera la présentation d'informations additionnelles sur les revenus, fournira des indications sur les transactions qui n'étaient pas traitées de façon complète dans les normes antérieures (notamment, les revenus tirés de la prestation de services et les modifications de contrats) et améliorera les indications visant les accords à composantes multiples.

L'IFRS 15 annule et remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et d'autres interprétations connexes. L'application de l'IFRS 15 est obligatoire et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et son adoption anticipée est permise. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.



## ENTENTES HORS BILAN

Au 30 juin 2014, la Société avait des ententes hors bilan qui consistaient en des lettres de crédit. Au 30 juin 2014, ces lettres de crédit s'élevaient à 1,1 M \$; ces lettres de crédit expirent à différentes dates jusqu'en 2015. De ces lettres de crédit, un montant de 1,0 M \$ est garanti par des certificats de dépôt.

## GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS

Du fait de ses activités, la Société est exposée à une variété de risques financiers : risque de marché (y compris le risque de change, et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur le rendement financier de la Société.

La gestion des risques financiers est généralement assurée par l'équipe de direction de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette équipe consiste à définir et à évaluer les risques financiers.

### Vue d'ensemble

Le tableau qui suit fait état des instruments financiers de la Société et de la nature des risques auxquels ils pourraient être exposés :

Instruments financiers	Risques			
	Risques de marché		Risque de crédit	Risque de liquidité
	Risque de change	Risque de taux d'intérêt		
Trésorerie et équivalents	x	x	x	
Certificats de placement garantis	x	x	x	
Débiteurs	x		x	
Découvert bancaire	x	x		x
Emprunts bancaires	x	x		x
Créditeurs et charges à payer	x			x
Dettes à long terme	x	x		x

### Risque de change

Le risque de change de la Société provient d'opérations d'achat et de vente effectuées en dollars US et est également dû à l'actif net de ses filiales étrangères. Afin de limiter l'effet des fluctuations du dollar canadien sur le dollar US, la Société fait coïncider, de façon générale et dans la mesure du possible, les encaissements dans une devise étrangère et les décaissements dans la même devise. Aucun instrument financier dérivé n'est conclu pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie en devises étrangères.

Au 30 juin 2014, si le dollar canadien avait varié de cinq pour cent (5 %) à la hausse ou à la baisse en comparaison avec le dollar US, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, la perte nette de l'exercice terminé le 30 juin 2014 aurait été inférieure ou supérieure d'approximativement 82 156 \$ (72 722 \$ au 30 juin 2013).

Les actifs et les passifs financiers libellés en dollars US inclus dans l'entité canadienne sont présentés dans le tableau suivant :

	<b>30 juin 2014</b>	30 juin 2013
	\$	\$
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie et équivalents	<b>23 495</b>	736
Certificats de placement garantis	<b>16 539</b>	16 286
Débiteurs	<b>959 422</b>	900 962
	<b>999 456</b>	917 984
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>		
Découvert bancaire	<b>(65 041)</b>	(42 150)
Emprunts bancaires	<b>(2 055 774)</b>	(1 895 843)
Créditeurs et charges à payer	<b>(521 767)</b>	(289 428)
Dette à long terme	-	(145 002)
	<b>(2 642 582)</b>	(2 372 423)

### Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuations de taux d'intérêt en raison des prêts à taux variable, créances, prêts à terme et contreparties éventuelles. La Société gère son exposition aux variations de taux d'intérêt par une répartition de sa dette financière entre des instruments comportant des taux fixes et des taux variables.

Les certificats de placement garantis et les emprunts non garantis portent intérêt à taux fixes et n'exposent donc pas la Société au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variables et exposent donc la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Aux 30 juin 2014 et 2013, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base à la hausse ou à la baisse, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, il n'y aurait eu aucun effet significatif sur le bénéfice net et le résultat global. Ces variations ont été retenues, car elles sont considérées raisonnablement possibles selon les observations et la conjoncture.

### Risque de crédit

Le risque de crédit fait référence au risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une ou l'autre de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière, les principaux risques étant liés aux débiteurs. Pour gérer le risque de crédit sur les débiteurs, la Société révisé les limites de crédit, contrôle le vieillissement des débiteurs et établit une provision pour créances douteuses sur la base des informations clients spécifiques et des tendances historiques générales. Les comptes clients sont composés d'un grand nombre de clients, répartis dans diverses industries et diverses zones géographiques. La situation financière des débiteurs est soumise à une évaluation continue de crédit. Au 30 juin 2014, la provision pour créances douteuses était de 547 764 \$ (406 890 \$ au 30 juin 2013).

La valeur comptable telle qu'elle figure aux états consolidés de la situation financière des actifs financiers de la Société exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel la Société est exposée.

Le tableau qui suit présente une synthèse de l'exposition de la Société au risque de crédit :

	<b>30 juin 2014</b>	30 juin 2013
	\$	
Trésorerie et équivalents	<b>497 752</b>	303 936
Certificats de placement garantis	<b>1 224 846</b>	1 253 786
Débiteurs, nets de crédits d'impôt à recevoir	<b>8 713 772</b>	6 384 140

La Société est également exposée au risque de crédit en raison de sa trésorerie, de son certificat de dépôt et de ses certificats de placement. La Société détient 1 722 598 \$ (1 557 722 \$ en 2013) en trésorerie et certificats de placement garantis au sein d'une institution bancaire que la Société considère à faible risque de perte.

Le tableau qui suit présente un sommaire du classement par échéance des comptes clients aux:

	<b>30 juin 2014</b>	30 juin 2013
	\$	\$
Courant	<b>4 038 025</b>	3 748 719
En souffrance depuis 1 à 30 jours	<b>1 433 157</b>	483 113
En souffrance depuis 31 à 90 jours	<b>263 986</b>	165 551
En souffrance depuis plus de 90 jours	<b>1 947 136</b>	1 236 838
	<b>7 682 304</b>	5 634 221
Moins: provisions pour créances douteuses	<b>(547 764)</b>	(406 890)
Comptes clients	<b>7 134 540</b>	5 227 331
Provisions pour factures arriérées	-	(3 155)
Retenues de clients dans le cadre de contrats de fabrication	<b>1 198 327</b>	953 731
Crédits d'impôt à recevoir	<b>194 636</b>	84 416
Autres créances	<b>380 904</b>	206 233
	<b>8 908 408</b>	6 468 556

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à de multiples sources de financement pour maintenir sa flexibilité. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour respecter ses obligations.

Pour ses activités d'investissement, la Société évaluera en temps et lieu les besoins de liquidité et prendra les mesures nécessaires.

Le tableau suivant indique les montants exigibles aux dates d'échéance contractuelle des passifs financiers, ce qui inclut les intérêts courus :

<b>Au 30 juin 2014</b>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Moins de 1 an</b>	<b>1 - 2 ans</b>	<b>2 - 3 ans</b>	<b>4 ans et plus</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
Découvert bancaire	113 383	113 383	-	-	-
Emprunts bancaires	3 555 774	3 555 774	-	-	-
Créditeurs et charges à payer	4 417 197	4 417 197	-	-	-
Dette à long terme	1 203 336	849 401	327 413	24 328	2 194
Total	9 289 690	8 866 216	327 413	24 328	2 194

  

<b>Au 30 juin 2013</b>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Moins de 1 an</b>	<b>1 - 2 ans</b>	<b>2 - 3 ans</b>	<b>4 ans et plus</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
Découvert bancaire	256 701	256 701	-	-	-
Emprunts bancaires	3 375 843	3 375 843	-	-	-
Créditeurs	4 080 339	4 080 339	-	-	-
Dette à long terme	3 392 707	1 294 641	1 346 519	557 716	193 831
Total	11 105 590	9 007 524	1 346 519	557 716	193 831

## Juste valeur

La valeur comptable et la juste valeur estimée des instruments financiers sont comme suit :

### *Instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de la valeur comptable*

La trésorerie et les équivalents, les certificats de placement garantis, les débiteurs, le découvert bancaire, les emprunts bancaires et les comptes créditeurs et charges à payer sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

### *Dettes à long terme*

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs au taux d'intérêt dont la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires. La juste valeur de la dette à long terme s'établit à 1 056 208 \$ (2 873 257 \$ au 30 juin 2013) a été déterminé selon le Niveau 2 et est divulguée à la note 17.

## FACTEURS DE RISQUES ET INCERTITUDES

Les facteurs de risque suivants auxquels est exposée la Société ne sont pas exhaustifs; la Société exploite son entreprise dans un secteur en constante évolution, ce qui peut donner lieu à de nouveaux facteurs de risque. La Société ne peut ni prévoir ces facteurs de risque ni en évaluer les répercussions, le cas échéant, sur ses activités, de même qu'elle ne peut évaluer dans quelle mesure un facteur ou une combinaison de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs. Par conséquent, les actionnaires de la Société ne devraient pas considérer indûment les énoncés prospectifs comme un gage de résultats réels.

### *Environnement concurrentiel*

La concurrence au sein des marchés ciblés par la Société est fondée sur un certain nombre de facteurs, notamment le prix, la technologie, la connaissance des applications, la disponibilité du financement, la réputation, la garantie des produits, la fiabilité, le réseau de distribution et le service après-vente. Certains concurrents de la Société présentent l'avantage de pouvoir compter sur de plus grandes ressources que celles de la Société, notamment sur le plan financier. Précédemment, la Société a constaté que la difficile situation financière mondiale actuelle avait contribué à réduire le nombre de projets de traitement des eaux, ainsi qu'à augmenter la concurrence et le nombre de sociétés répondant aux appels d'offres pour chaque projet. Si cet environnement concurrentiel persiste, il se peut que les marges de profit des projets soient réduites, ce qui pourrait affecter de manière négative la situation commerciale et financière de la Société, ainsi que le résultat d'exploitation.

### *Risques d'exploitation*

La conception et la fabrication de systèmes de traitement des eaux impliquent un niveau élevé de risques d'exploitation. L'erreur humaine dans la conception et la fabrication peut causer des dommages matériels ou des retards de livraison. L'occurrence de l'un de ces événements pourrait impliquer une perte de revenus, une augmentation des coûts et des obligations envers des tierces parties. La Société utilise des logiciels qui permettent de minimiser l'erreur humaine et d'améliorer la conception, les dessins, l'estimation et la fabrication de ses produits. La Société contrôle également la qualité de production dans ses usines et dispose d'une couverture d'assurance.

### *Contrats à forfait*

La Société conclut généralement des contrats de fabrication à forfait en fonction de l'évaluation des risques techniques et du total des coûts de production. Des évaluations sensiblement imprécises peuvent entraîner des pertes liées au respect des engagements contractuels de la Société.

### *Capacité à assurer les garanties de bonne exécution*

Au sein de l'industrie où la Société est active, il est important que la Société soit capable de fournir les garanties de bonne exécution requises telles que cautionnements ou assurances afin de sécuriser certains contrats. La capacité de la Société à assurer ces garanties de bonne exécution dépend notamment de sa situation financière et des garanties collatérales que la Société peut fournir à une compagnie de cautionnement. La situation financière de la Société et sa capacité à fournir des garanties collatérales peuvent être affectées par de nombreux facteurs et rien

ne garantit que la Société soit toujours capable de fournir les garanties de bonne exécution requises pour un quelconque projet. Si les garanties de bonne exécution requises ne peuvent être fournies et si la Société se retrouve dans l'impossibilité de conclure un contrat avec un client, il se peut que la Société ne puisse exécuter un projet pour lequel elle avait toutes les compétences techniques et un prix compétitif.

#### *Direction et employés*

La Société dépend des compétences et de l'expérience de ses membres de la haute direction et autres employés clés, et notamment de sa capacité à attirer et maintenir en poste un personnel hautement compétent dans un environnement concurrentiel.

La Société pourrait ne pas être en mesure de recruter, maintenir en poste et motiver des employés hautement compétents afin d'assurer la bonne conduite des activités essentielles à son succès, notamment les ventes. L'impossibilité de recruter et de maintenir en poste des employés hautement compétents pourrait avoir une incidence néfaste sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

#### *Investissement de capitaux*

Les activités commerciales de la Société dépendent en partie de l'acquisition d'immobilisations de la part de ses clients. Dans nombre de cas, de telles dépenses en immobilisations sont substantielles par rapport au budget d'exploitation du client. Les technologies de la Société représentent fréquemment une nouvelle solution aux problèmes de traitement des eaux du client, ce qui accroît les besoins de formation du client. Par conséquent, une importante proportion des affaires de la Société repose sur des commandes importantes par rapport au revenu total et sujettes à des périodes de vente pouvant dépasser un an, ainsi qu'à des reports ou annulations.

#### *Situation financière mondiale actuelle*

La Société offre des produits et services conçus essentiellement pour le marché de la construction non-résidentielle. La construction non-résidentielle inclut les secteurs suivants : municipal, industriel, commercial et institutionnel. L'activité au sein du marché de la construction non-résidentielle est étroitement liée aux changements économiques. La croissance et les cycles économiques ont un impact direct sur le volume de construction réalisé sur une base annuelle. La reprise économique, qui fait suite à l'une des pires crises économique et financière, reste fragile. La Société estime que l'industrie de l'eau présente sur le long terme une courbe de croissance soutenue. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2014, les investissements dans l'équipement du traitement des eaux ont considérablement augmenté; mais, à court terme, cette croissance est susceptible d'être irrégulière en raison de l'instabilité actuelle des marchés internationaux.

Par ailleurs, la situation financière mondiale actuelle est changeante et caractérisée par une volatilité accrue. Les difficultés rencontrées par les institutions financières ont contribué à réduire la liquidité de l'ensemble des institutions financières et ont réduit l'offre de crédit à leur disposition et à celle des émetteurs qui empruntent auprès de ces dernières. Ces facteurs peuvent nuire à la capacité de la Société d'obtenir des financements à base de titres ou du financement par emprunt selon des modalités qui lui soient favorables. Ainsi, la volatilité et la turbulence accrues et continues des marchés peuvent avoir un impact sur les activités de la Société et nuire au prix des actions ordinaires de cette dernière.

#### *Mise en œuvre d'un plan stratégique*

La stratégie commerciale de la Société vise à optimiser son offre hybride d'équipement et de consommables, en se concentrant sur le développement de secteurs clés et en concluant des acquisitions ou des alliances avec des acteurs de régions géographiques stratégiques, offrant des gammes de produits ou des modèles d'affaires fortement complémentaires. Le plan stratégique de la Société devrait être considéré en tenant compte des risques, des dépenses et des difficultés auxquels sont couramment confrontées les entreprises en développement. Bien que la réussite de la stratégie de croissance de la Société puisse nécessiter l'apport de capitaux plus importants que prévu, rien ne garantit que la Société atteindra le niveau de croissance souhaité.

#### *Responsabilité à l'égard des produits et autres litiges potentiels*

La Société pourrait faire l'objet de diverses réclamations en matière de responsabilité ou d'autres poursuites liées à ses activités commerciales, notamment des responsabilités et dépenses potentielles du fait de vices ou

de défaillances possibles de ses produits. La Société souscrit une assurance responsabilité à l'égard de ses produits et d'autres types d'assurances que la direction de la Société juge conformes à la pratique générale du marché dans son industrie, mais la Société n'est pas certaine qu'elle pourra toujours être adéquatement assurée relativement à toutes ces responsabilités potentielles.

#### *Financement additionnel et dilution*

La Société n'exclut pas de trouver des fonds supplémentaires en recourant à un financement par capitaux propres. De plus, 1 737 500 options d'achat d'actions sont actuellement émises et en circulation.

L'exercice des bons de souscription et des options d'achat d'actions de même que le recours à tout nouveau financement par capitaux propres représentent des éléments dilutifs pour les actionnaires actuels et à venir.

#### *Liquidité du marché*

Les activités d'achat et de vente des actions ordinaires de la Société sont instables, ce qui pourrait entraîner, pour une même période, un manque de liquidité pour ces actions. Le prix du marché des actions ordinaires de la Société pourrait par conséquent être sujet à d'importantes fluctuations. Des facteurs tels que l'annonce d'importants contrats, des innovations technologiques, de nouveaux produits commerciaux, des brevets, des changements réglementaires, les bilans financiers trimestriels et les ventes d'actions ordinaires par la Société ou des actionnaires, parmi de nombreux autres facteurs, ont pu avoir des répercussions considérables sur le prix des actions ordinaires de la Société. En outre, les prix et la valeur des marchés financiers peuvent connaître des fluctuations considérables, ce qui nuit aux prix du marché des titres de participation d'entreprises qui sont parfois indépendantes du rendement de l'exploitation d'autres entreprises. À grande échelle, les fluctuations du marché, de même que le contexte économique général, peuvent nuire au prix du marché des actions ordinaires de la Société.

#### *Pénurie de matières premières*

Certains des produits manufacturés par la Société nécessitent des matières premières spécifiques. Si ces matières premières ne sont pas disponibles ou ne sont pas disponibles sous des conditions satisfaisantes et que la Société ne peut manufacturer et fournir à ses clients le produit demandé, le niveau de ventes et les relations que la Société entretient avec ses clients peuvent être affectés de manière négative.

#### *Mise au point de nouveaux produits*

De temps à autre, la Société met au point de nouveaux produits spécialisés qui comportent des risques inhérents, à savoir : le risque technique que le rendement du produit ne soit pas aussi élevé qu'on l'aurait souhaité, ou que les problèmes de fiabilité du produit soient inacceptables et que celui-ci ne soit pas de qualité marchande; ou le risque lié aux fournisseurs que le fonctionnement des composants obtenus auprès d'un fournisseur tiers ne soit pas acceptable, ce qui aurait des effets défavorables sur la possibilité de commercialisation des nouveaux produits et la responsabilité de la Société à l'égard de ces derniers.

#### *Risque d'acquisition et d'expansion*

Dans certaines circonstances, la Société peut connaître un développement de ses activités par suite de l'acquisition d'entreprises, de produits ou de technologies. Rien ne garantit que la Société puisse repérer, acquérir ou gérer de façon rentable des entreprises ni qu'elle puisse intégrer avec succès à ses activités toute entreprise, tout produit ou toute technologie acquis sans avoir à subir les inconvénients de dépenses, de retards ou d'autres difficultés opérationnelles ou financières considérables. Il n'est jamais assuré que les entreprises, produits ou technologies éventuellement acquis permettront d'enregistrer les revenus prévus.

Dans le cadre des acquisitions réalisées par la Société, il peut y avoir des éléments de passif et des éventualités, que la Société n'a pu découvrir ou n'a pas pu quantifier dans le cadre de son contrôle préalable, qu'elle a effectué avant l'acquisition, et la Société pourrait ne pas être indemnisée pour une partie ou la totalité de ces éléments de passif et éventualités. L'existence de quelconques éléments de passif ou éventualités matériels pourrait avoir un effet négatif matériel sur les activités, la condition financière et les résultats d'exploitation de la Société. Par ailleurs, les acquisitions peuvent impliquer un certain nombre de risques particuliers, incluant le détournement de

l'attention de la direction, le défaut de maintenir du personnel clé et certains événements ou circonstances imprévus, parmi lesquels certains pourraient avoir un effet négatif matériel sur la performance de la Société.

Tout défaut de la Société de gérer sa stratégie d'acquisition ou d'expansion avec succès pourrait avoir un effet négatif matériel sur les résultats d'exploitation et la condition financière de la Société.

### *Évolutions technologiques et réglementaires*

L'industrie du traitement des eaux est caractérisée par une technologie évolutive, des standards imposés par la concurrence et des exigences réglementaires, lesquels influent sur la demande et poussent la Société à améliorer ses produits et services. L'évolution des exigences juridiques, réglementaires ou sectorielles peut rendre désuets certains produits et procédés de traitement des eaux offerts par la Société. L'acceptation de nouveaux produits peut également être touchée par l'adoption de nouvelles mesures législatives du gouvernement, qui imposent des standards plus rigoureux.

De plus, la Société est exposée aux risques que comporte le lancement de nouveaux produits et de nouvelles applications, notamment une non-acceptation dans les marchés, un retard de développement ou un mauvais fonctionnement des produits.

## **CONTRÔLES ET PROCÉDURES**

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-109 »), nous avons déposé des attestations signées par le chef de la direction et la vice-présidente, finances qui, entre autres, rendent compte de la conception et de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

Le chef de la direction et la vice-présidente, finances ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision les contrôles et procédures de communication de l'information, pour fournir une assurance raisonnable que :

- l'information importante relative à la Société leur a été communiquée; et
- l'information à fournir dans les documents visés de la Société par les règlements d'information continue a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée aux dates précisées par les lois sur les valeurs mobilières.

Une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et de la vice-présidente, finances. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et la vice-présidente, finances ont conclu à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information financière, selon les critères établis dans le cadre de référence de contrôle interne du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO).

### **Contrôles internes à l'égard de l'information financière**

Le chef de la direction et la vice-présidente, finances ont aussi conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles internes à l'égard de l'information financière, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR du Canada.

### **Modifications des contrôles internes à l'égard de l'information financière**

Il n'y a eu aucune modification de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière survenue au cours de cet exercice qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés et le rapport de gestion de H<sub>2</sub>O Innovation inc., ainsi que toute l'information contenue dans le présent rapport annuel, sont la responsabilité de la direction et ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »). Le rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les états financiers et le rapport de gestion renferment certains montants fondés sur les meilleures estimations et des jugements à l'égard de l'incidence prévue des événements et opérations actuels. La direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin de s'assurer que les états financiers et le rapport de gestion sont présentés fidèlement, à tous les égards importants. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec les états financiers consolidés.

Le chef de la direction et la vice-présidente, finances de H<sub>2</sub>O Innovation ont établi des contrôles et des procédures de communication de l'information, ou ont supervisé leur établissement, pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante liée à la Société leur a été communiquée, et que l'information devant être présentée dans les documents de dépôt de H<sub>2</sub>O Innovation est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par la législation sur les valeurs mobilières.

Le chef de la direction et la vice-présidente, finances de H<sub>2</sub>O Innovation ont aussi évalué l'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information en date de la fin de l'exercice 2014. Selon cette évaluation, le chef de la direction et la vice-présidente, finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces à cette date. En outre, selon cette évaluation, ils ont établi qu'il n'existait aucune faiblesse importante du contrôle interne, selon les critères établis dans le cadre de référence de contrôle interne du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO), à l'égard de l'information financière pour l'exercice 2013. Conformément au Règlement 52-109, le chef de la direction et la vice-présidente, finances de H<sub>2</sub>O Innovation ont fourni aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières une attestation à l'égard des documents d'information annuels de H<sub>2</sub>O Innovation inc., y compris les états financiers consolidés et le rapport de gestion.

Le conseil d'administration doit s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés et du rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité de vérification.

Le comité de vérification est nommé par le conseil d'administration, et tous ses membres sont des administrateurs indépendants possédant des compétences financières. Le comité rencontre périodiquement la direction, ainsi que les vérificateurs internes et indépendants, afin d'examiner les états financiers consolidés, le rapport de l'auditeur indépendant et le rapport de gestion, de discuter de questions de vérification et de questions de présentation de l'information financière, de discuter de contrôles internes à l'égard de l'information financière, et de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de ses responsabilités. En outre, le comité de vérification est chargé d'examiner la pertinence des conventions comptables ainsi que les estimations et jugements importants qui sous-tendent les états financiers consolidés dressés par la direction, et également d'examiner les honoraires versés aux vérificateurs externes et de faire des recommandations au conseil d'administration à leur égard. Le comité fait part de ses constatations au conseil d'administration pour qu'il en soit tenu compte lorsque ce dernier approuve la publication des états financiers consolidés et du rapport de gestion à l'intention des actionnaires.

Les états financiers consolidés ont été audités, au nom des actionnaires, par les vérificateurs indépendants, Deloitte, S.E.N.C.R.L./s.r.l., conformément aux IFRS. Les vérificateurs indépendants ont librement et pleinement accès au comité de vérification afin de discuter de leur audit et des questions connexes.

Le président et chef de la direction

La vice-présidente, finances



Frédéric Dugré



Josée Riverin, CPA, CA

22 septembre 2014





## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 juin 2014 et 2013

Pour plus d'informations :  
Relations avec les investisseurs  
[investisseur@h2oinnovation.com](mailto:investisseur@h2oinnovation.com)

Symboles boursiers :  
Bourse de croissance TSX : HEO  
Alternext : MNEMO : ALHEO

Les rapports annuels ainsi que les communiqués de presse sont disponibles  
sur notre site web : [www.h2oinnovation.com](http://www.h2oinnovation.com) et sur SEDAR.

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

À l'intention des actionnaires de  
H<sub>2</sub>O Innovation Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de H<sub>2</sub>O Innovation Inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 30 juin 2014 et au 30 juin 2013, et les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de H<sub>2</sub>O Innovation Inc. au 30 juin 2014 et au 30 juin 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*Deloitte S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

22 septembre 2014

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A107622

**ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
(en dollars canadiens)

	30 juin 2014	30 juin 2013
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif courant</b>		
Trésorerie et équivalents	497 752	303 936
Certificats de placement garantis (note 7)	1 224 846	1 253 786
Débiteurs (note 8)	8 908 408	6 468 556
Stocks (note 9)	4 705 869	4 016 558
Excédent des coûts engagés sur la facturation (note 10)	2 067 905	2 203 326
Frais payés d'avance	452 415	225 493
	<b>17 857 195</b>	<b>14 471 655</b>
<b>Actif non courant</b>		
Immobilisations corporelles (note 11)	1 874 083	1 878 759
Immobilisations incorporelles (note 12)	6 837 264	4 942 884
Autres actifs	44 826	37 851
Goodwill (notes 6 et 13)	4 010 148	2 465 311
Actifs d'impôt différé (note 18)	2 801 051	3 124 064
	<b>33 424 567</b>	<b>26 920 524</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif courant</b>		
Découvert bancaire	113 383	256 701
Emprunts bancaires (note 14)	3 555 774	3 375 843
Créditeurs et charges à payer (note 15)	4 417 197	4 080 339
Provisions (note 16)	77 391	41 637
Excédent de la facturation sur les coûts engagés (note 10)	1 491 883	1 758 432
Impôts sur le résultat à payer (note 18)	37 475	2 306
Loyers différés (note 25)	11 478	3 151
Tranche courante de la dette à long terme (note 17)	724 996	2 808 261
	<b>10 429 577</b>	<b>12 326 670</b>
<b>Passif non courant</b>		
Dette à long terme (note 17)	331 212	64 996
Loyers différés (note 25)	102 895	102 070
	<b>10 863 684</b>	<b>12 493 736</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social (note 19)	55 298 945	45 852 436
Réserve pour les options d'achats d'actions (note 19)	1 873 957	1 861 040
Réserve pour les bons de souscription (note 19)	-	141 787
Déficit	(33 599 837)	(32 285 493)
Cumul des autres éléments du résultat global	(1 012 182)	(1 142 982)
	<b>22 560 883</b>	<b>14 426 788</b>
	<b>33 424 567</b>	<b>26 920 524</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil,

Frédéric Dugré

Président et chef de la direction

Philippe Gervais

Président du conseil

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en dollars canadiens)

	Actions ordinaires (Nombre)	Capital social (note 19)	Réserves		Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global – Écart de change	Total
			Options d'achat d'actions (note 19)	Bons de souscription (note 19)			
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> juillet 2012</b>	60 145 823	45 852 436	1 821 421	370 076	(32 826 774)	(1 472 932)	13 744 227
Charges de rémunération à base d'actions	-	-	36 619	-	-	-	39 619
Renversement au déficit des bons de souscription échus, net d'impôt différé (note 19)	-	-	-	(228 289)	228 289	-	-
Bénéfice net pour l'exercice	-	-	-	-	312 992	-	312 992
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	329 950	329 950
<b>Solde au 30 juin 2013</b>	<b>60 145 823</b>	<b>45 852 436</b>	<b>1 861 040</b>	<b>141 787</b>	<b>(32 285 493)</b>	<b>(1 142 982)</b>	<b>14 426 788</b>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> juillet 2013</b>	60 145 823	45 852 436	1 861 040	141 787	(32 285 493)	(1 142 982)	14 426 788
Émission d'actions dans le cadre de financements (note 19)	44 487 154	10 136 805	-	-	-	-	10 136 805
Frais d'émission d'actions dans le cadre de financements (note 19)	-	(690 296)	-	-	-	-	(690 296)
Charges de rémunération à base d'actions	-	-	12 917	-	-	-	12 917
Renversement au déficit des bons de souscription échus, net d'impôt différé (note 19)	-	-	-	(141 787)	141 787	-	-
Perte nette pour l'exercice	-	-	-	-	(1 456 131)	-	(1 456 131)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	130 800	130 800
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>104 632 977</b>	<b>55 298 945</b>	<b>1 873 957</b>	<b>-</b>	<b>(33 599 837)</b>	<b>(1 012 182)</b>	<b>22 560 883</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en dollars canadiens)

Exercices terminés les 30 juin	2014	2013
	\$	\$
Revenus (note 26)	34 831 514	36 136 901
Coût des marchandises vendues (note 20a))	25 581 026	26 885 364
<b>Bénéfice brut avant amortissement</b>	<b>9 250 488</b>	<b>9 251 537</b>
Charges d'exploitation (note 20a))	859 483	696 079
Frais de vente (note 20a))	4 042 511	3 509 081
Frais administratifs (note 20a))	4 100 167	3 533 042
Frais de recherche et développement – net (notes 20a) et 20c))	220 145	-
Amortissement des immobilisations corporelles (note 20b))	294 059	279 866
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 20b))	950 885	720 701
Autres pertes / (gains) – nets (note 20d))	(29 357)	38 562
<b>Frais d'exploitation totaux</b>	<b>10 437 713</b>	<b>8 777 331</b>
<b>(Perte) Bénéfice d'exploitation</b>	<b>(1 187 225)</b>	<b>474 206</b>
Produits financiers	(14 209)	(16 077)
Charges financières	585 884	758 811
Charges financières – nettes	571 675	742 734
Gain sur entente de règlement	-	(404 189)
Perte sur disposition d'un investissement dans une coentreprise	-	42 521
Revenus de redevances provenant d'une coentreprise	-	(46 375)
Quote-part des (profits) d'une coentreprise	-	(6 142)
<b>Autres frais et charges totaux</b>	<b>571 675</b>	<b>328 549</b>
<b>(Perte) Bénéfice avant impôts sur le résultat</b>	<b>(1 758 900)</b>	<b>145 657</b>
Charge d'impôt exigible (note 18)	1 027	2 306
Économie d'impôt différé (note 18)	(303 796)	(169 641)
	<b>(302 769)</b>	<b>(167 335)</b>
<b>(Perte nette) Bénéfice net pour l'exercice attribuable aux actionnaires</b>	<b>(1 456 131)</b>	<b>312 992</b>
<b>(Perte nette) Bénéfice net par action attribuable aux actionnaires de la Société durant l'exercice</b>		
<b>(Perte nette) Bénéfice net de base et diluée par action</b>	<b>(0,017)</b>	<b>0.005</b>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (note 21)	<b>87 156 906</b>	<b>60 145 823</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**

(en dollars canadiens)

<b>Exercices terminés les 30 juin</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
(Perte nette) Bénéfice net pour l'exercice	<b>(1 456 131)</b>	312 992
Autres éléments du résultat global – Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement (à la perte nette) au bénéfice net		
Écart de change	<b>130 800</b>	329 950
<b>Résultat global pour l'exercice attribuable aux actionnaires</b>	<b>(1 325 331)</b>	<b>642 942</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
(en dollars canadiens)

<b>Exercices terminés les 30 juin</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
(Perte nette) Bénéfice net avant impôts pour l'exercice	<b>(1 758 900)</b>	145 657
Éléments hors caisse		
Charge financières – nettes	<b>571 675</b>	742 734
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>294 059</b>	279 866
Amortissement des immobilisations incorporelles	<b>950 885</b>	720 701
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	<b>5 798</b>	23 485
Perte sur disposition d'immobilisations incorporelles	<b>721</b>	-
Gain sur entente de règlement	-	(404 189)
Loyers différés	<b>8 620</b>	(11 502)
Rémunération à base d'actions	<b>12 917</b>	39 619
Perte sur disposition d'un investissement dans une coentreprise	-	42 521
Quote-part des profits d'une coentreprise	-	(6 142)
	<b>85 775</b>	1 572 750
Variation des éléments du fonds de roulement (note 22a))	<b>(2 589 020)</b>	(530 956)
Trésorerie générée par les activités opérationnelles	<b>(2 503 245)</b>	1 041 794
Intérêts reçus	<b>14 209</b>	15 986
Impôts sur le résultat reçus (payés)	<b>2 720</b>	(4 280)
Trésorerie nette (affectée aux) générée par les activités opérationnelles	<b>(2 486 316)</b>	1 053 500
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Variation de certificats de placement garantis	<b>30 461</b>	(103 612)
Produit de la disposition d'immobilisations corporelles	-	13 255
Produit de la disposition d'immobilisations incorporelles	<b>676</b>	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(98 764)</b>	(159 355)
Investissement dans une coentreprise	-	(25 453)
Variation d'autres actifs	<b>(6 545)</b>	6 316
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	<b>(105 005)</b>	(60 654)
Regroupement d'entreprises, net des espèces acquises (note 6)	<b>(4 228 184)</b>	-
Contreparties éventuelles payées	-	(96 011)
Trésorerie nette affectée aux activités d'investissement	<b>(4 407 361)</b>	(425 514)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Variation des emprunts bancaires	<b>179 931</b>	507 449
Remboursement de la dette à long terme	<b>(1 767 951)</b>	(910 119)
Intérêts payés	<b>(479 080)</b>	(624 281)
Émission d'actions (note 19)	<b>9 979 651</b>	-
Frais d'émission d'actions (note 19)	<b>(690 296)</b>	-
Trésorerie nette (affectée aux) générée par les activités de financement	<b>7 222 255</b>	(1 026 951)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents	<b>328 578</b>	(398 965)
<b>Effet des variations des cours de change sur le solde de la trésorerie libellé en devises étrangères</b>	<b>8 556</b>	24 868
<b>Augmentation (Diminution) de la trésorerie et des équivalents</b>	<b>337 134</b>	(374 097)
<b>Trésorerie et équivalents – Début d'exercice (note 22b))</b>	<b>47 235</b>	421 332
<b>Trésorerie et équivalents – Fin d'exercice (note 22b))</b>	<b>384 369</b>	47 235

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



## 1. Constitution et nature des activités

H<sub>2</sub>O Innovation inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société s'est donnée pour mission de concevoir, développer et mettre sur le marché des technologies de traitement des eaux novatrices et de produire des solutions de haute performance dans le domaine de la filtration membranaire et des procédés de traitements biologiques et physiques qui respectent l'environnement. Parallèlement, et à moindre échelle, la Société poursuit ses activités de fabrication et distribution d'équipements destinés à l'industrie acéricole. Le siège social de la Société est situé au 330, rue Saint-Vallier Est, bureau 340, Québec (Québec), Canada.

Le 22 septembre 2014, le conseil d'administration de la Société a révisé les présents états financiers consolidés et autorisé leur publication.

## 2. Modifications des conventions comptables

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013, la Société a adopté les normes révisées suivantes ainsi que toute modification corrélative. Ces modifications ont été apportées en accord avec les dispositions transitoires applicables.

### a) États financiers consolidés, partenariats et informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié les normes IFRS 10, *États financiers consolidés*, IFRS 11, *Partenariats*, IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*. Selon IFRS 10, une entité doit consolider une entité émettrice si elle détient le pouvoir sur l'entité émettrice, est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. Selon les IFRS existantes, la consolidation est requise lorsqu'une entité a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles d'une entité afin de tirer des avantages de ses activités. IFRS 10 remplace SIC-12, *Consolidation – entités ad hoc*, et certaines parties d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*.

IFRS 11, *Partenariats*, un coparticipant ou un coentrepreneur doit classer ses intérêts dans un partenariat à titre de coentreprise ou d'entreprise commune. Les coentreprises seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, tandis que, pour les entreprises communes, le coparticipant devra comptabiliser la quote-part qui lui revient des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'entreprise commune. IFRS 11 vient remplacer IAS 31, *Participations dans des coentreprises*, et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement — apports non monétaires par des coentrepreneurs*.

IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, fait état des informations à fournir en ce qui concerne les intérêts détenus dans d'autres entités, comme les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. La norme reprend les obligations d'information existantes et ajoute des obligations d'information importantes en ce qui a trait à la nature des intérêts détenus par une entité dans d'autres entités et les risques qui y sont associés.

Des modifications ont également été apportées aux normes existantes, y compris IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (« IAS 27 ») et IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (« IAS 28 »). IAS 27 traite de la comptabilisation des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées dans des états financiers non consolidés. IAS 28 a été modifiée pour inclure dans son champ d'application les coentreprises et pour tenir compte des changements apportés, notamment les normes : IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2013, la Société a adopté IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 et les modifications à IAS 27 et IAS 28. Au 1<sup>er</sup> juillet 2012, l'intérêt détenu dans le partenariat par la Société a été constaté à titre de coentreprise et comptabilisé en utilisant la méthode de mise en équivalence jusqu'à la disposition de cet intérêt au 31 mars 2013.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

L'adoption de ces nouvelles normes et modifications n'a eu aucune incidence importante sur la situation financière et sur les résultats consolidés de la Société. Étant donné l'impact non significatif de l'adoption de ces modifications sur l'état consolidé de la situation financière, ces états financiers consolidés annuels audités n'incluent pas l'état de la situation financière au 1<sup>er</sup> juillet 2012.

### b) *Évaluation de la juste valeur*

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, est une norme exhaustive portant sur l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir pour toutes les IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Selon les IFRS actuelles, les indications relatives aux évaluations de la juste valeur et aux informations à fournir à leur sujet sont disséminées dans les diverses normes qui exigent expressément des évaluations de la juste valeur et, à bien des égards, elles ne sont pas le reflet d'une base d'évaluation claire ou d'obligations d'information uniformes.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur le calcul des justes valeurs inscrites dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société. Les divulgations additionnelles requises ont été ajoutées à la note 23 des états financiers consolidés annuels audités de la Société.

## 3. Base de préparation et résumé des principales conventions comptables

### Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les états financiers consolidés ont été établis selon le principe de la continuité d'exploitation, en vertu de la convention du coût historique.

### Monnaie de présentation

La monnaie de présentation de la Société est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle de l'entité canadienne est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères situées aux États-Unis d'Amérique est le dollar US. La monnaie fonctionnelle de la coentreprise était la roupie indienne jusqu'à la résiliation de l'entente.

### Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés intègrent les comptes de la Société et de ses filiales détenues à 100 %, à savoir H<sub>2</sub>O Innovation USA, Inc., H<sub>2</sub>O Innovation USA Holding, Inc., Professional Water Technologies, LLP et Piedmont Pacific Corporation.

### *Participation dans une coentreprise*

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel la Société et d'autres parties conviennent d'exercer d'une activité économique sous contrôle conjoint, c'est-à-dire que les décisions stratégiques financières et opérationnelles correspondant aux activités de la coentreprise exigent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les coentreprises impliquant la création d'une entité distincte dans laquelle chaque coentrepreneur détient une participation sont désignées comme des entités contrôlées conjointement. En vertu de la méthode de mise en équivalence, les participations dans des coentreprises sont constatées dans les états consolidés de la situation financière au coût et ensuite ajustées pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de la Société dans l'actif net de la coentreprise, déduction faite de toute dépréciation dans la valeur des investissements individuels. Les pertes d'une coentreprise excédant la participation de la Société dans cette coentreprise (qui inclut tous les intérêts à long terme qui, en substance, font partie de la participation nette de la Société dans la coentreprise) ne sont comptabilisées que dans la mesure où la Société a des obligations juridiques ou implicites ou a effectué des paiements pour le compte de la coentreprise.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

Les profits et pertes résultant de transactions entre la Société et une coentreprise sont éliminés à la hauteur de la participation de la Société dans la coentreprise.

### Filiales

Les filiales désignent toutes les entités à l'égard desquelles la Société a le contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société a les trois éléments suivant : la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes; est exposée ou a le droit à des rendements variables, en raison des liens avec la filiales et : a la capacité d'exercer son pouvoir sur la filiale de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. L'existence et l'impact des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles sont pris en considération pour déterminer si la Société contrôle une autre entité. Les filiales sont consolidées à compter de la date du transfert de contrôle à la Société et ne sont plus consolidées à compter de la date où ce contrôle cesse.

Les opérations intersociétés, les soldes et les gains non matérialisés sur les transactions entre sociétés d'un groupe sont éliminés. Les pertes non matérialisées sont également éliminées. Le cas échéant, les politiques comptables des filiales ont été modifiées pour s'harmoniser à celles adoptées par le groupe.

### Regroupements d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée dans un regroupement d'entreprises est mesurée à sa juste valeur, qui est évaluée comme la somme des justes valeurs des actifs transférés par la Société, des passifs engagés par la Société auprès des précédents propriétaires de l'entreprise acquise et des participations émises par la Société en échange du contrôle de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Les charges liées à l'acquisition sont généralement portées aux résultats consolidés au moment où elles sont engagées.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs assumés sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, avec les exceptions suivantes :

- Les actifs ou passifs d'impôt différé et les passifs ou actifs liés au régime d'avantages sociaux sont comptabilisés et évalués conformément à *IAS 12 Impôts sur le résultat* et *IAS 19 Avantages du personnel* respectivement;
- Les actifs (ou groupes destinés à être cédés) classés en tant que détenus en vue de la vente conformément à *IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* sont évalués conformément à cette norme.

Le goodwill est comptabilisé comme étant l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle sur l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant) par rapport au solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs acquis et des passifs assumés identifiables. Si, suite à la réévaluation, le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs acquis et des passifs assumés identifiables excède la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle sur l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant), l'excédent est comptabilisé immédiatement dans les résultats consolidés en tant que gain résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

Les participations ne donnant pas le contrôle, qui sont des titres de propriété actuels et qui donnent droit à leur titulaire à une part proportionnelle des actifs nets de l'entité en cas de liquidation peuvent être évaluées soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part du montant comptabilisé des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise. Le choix de la méthode d'évaluation s'effectue au cas par cas selon la transaction.

Si la contrepartie transférée par la Société dans le cadre d'un regroupement d'entreprises inclut des actifs ou passifs résultant d'une entente de contrepartie éventuelle, la contrepartie éventuelle est évaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition et incluse dans la contrepartie transférée lors d'un regroupement d'entreprises.

Les variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle pouvant être considérées comme des ajustements de la période d'évaluation sont reflétées de façon rétrospective, les variations correspondantes étant portées en contrepartie du goodwill. Les ajustements de la période d'évaluation sont des ajustements qui résultent

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

d'informations complémentaires obtenues durant la « période d'évaluation » (qui ne peut excéder un an à compter de la date d'acquisition) relativement à des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition.

La comptabilisation ultérieure des variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui ne peuvent être considérées comme des ajustements de la période d'évaluation dépend de la façon dont la contrepartie éventuelle est classée. Les contreparties éventuelles classées en capitaux propres ne sont pas réévaluées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière ultérieure et leur règlement ultérieur est comptabilisé dans les capitaux propres. Toute contrepartie éventuelle classée dans les actifs ou passifs est soumise à une réévaluation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière ultérieure conformément à *IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, ou *IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, suivant le cas, le gain ou la perte correspondant étant comptabilisé dans les résultats consolidés.

Lorsqu'un regroupement d'entreprises s'effectue par étapes, la participation précédemment détenue par la Société dans l'entreprise acquise est soumise à une réévaluation à sa juste valeur à la date d'acquisition (soit à la date à laquelle la Société obtient le contrôle); le gain ou la perte qui en résulte, le cas échéant, est comptabilisé aux résultats consolidés. Les montants résultant des participations dans l'entreprise acquise préalablement à la date d'acquisition qui ont été précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en pertes ou profits consolidés, selon ce qui serait le plus approprié comme traitement si ces participations devaient être cédées.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises est inachevée à la fin de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle le regroupement est survenu, la Société présente des montants provisoires pour les éléments dont la comptabilisation est inachevée. Ces montants provisoires sont ajustés durant la période d'évaluation (voir ci-dessus), ou bien des actifs ou passifs additionnels sont comptabilisés afin de refléter les nouvelles informations obtenues relativement aux faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient affecté les montants comptabilisés à cette date.

### Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires de l'entité canadienne libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière, tandis que les autres actifs et passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen en vigueur durant la période, à l'exception des produits et charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont convertis au taux d'origine. Les gains ou pertes de change sont inclus aux résultats consolidés.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyen pour la période, à moins que les taux de change fluctuent de manière significative durant cette période, auquel cas les taux de change en vigueur aux dates d'opération seront utilisés. Les éventuels écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés en capitaux propres au poste « Écart de change ».

Les ajustements du goodwill et de la juste valeur résultant de l'acquisition d'un établissement à l'étranger sont considérés comme des actifs et des passifs de l'établissement à l'étranger et sont convertis au taux de clôture.

### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des participants au marché à la date de mesure.

La Société a établi un cadre de contrôle en ce qui concerne l'évaluation des justes valeurs. La direction a la responsabilité de superviser les évaluations de la juste valeur.

La direction révisé régulièrement les données non observables et les ajustements d'évaluation. Si de l'information d'un tiers est utilisé pour mesurer les justes valeurs, la direction évalue les évidences obtenues de ces tiers pour supporter la conclusion que ces évaluations rencontrent les exigences des IFRS, incluant le niveau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur dans laquelle ces évaluations doivent être classées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

(en dollars canadiens)

Lorsque la juste valeur d'un actif ou d'un passif est mesurée, la Société utilise des données de marché observables dans la mesure du possible. Les justes valeurs sont catégorisées entre différents niveaux de hiérarchie de justes valeurs basées sur les données utilisées dans les techniques d'évaluation comme suit :

Niveau 1 – Les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2 – Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et

Niveau 3 – Les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La Société constate les transferts entrent les niveaux de la hiérarchie de justes valeurs à la fin de la période au cours de laquelle le changement est survenu.

Des informations additionnelles sur les hypothèses faites dans l'évaluation de la juste valeur sont incluses dans les notes des états financiers annuel consolidés audités.

**Actifs et passifs financiers**

Un instrument financier s'entend de tout contrat donnant lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou un instrument de capitaux propres d'une autre entité. Les actifs financiers de la Société se composent principalement de trésorerie et d'équivalents, de certificats de placement garantis et de débiteurs. Les passifs financiers de la Société se composent principalement du découvert bancaire, d'emprunts bancaires, de créditeurs et charges à payer et de la dette à long terme.

Comptabilisation

La Société comptabilise un instrument financier dans son état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier expire ou est transféré, et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après :

Classement

Trésorerie et équivalents	Prêts et créances
Certificats de placement garantis	Prêts et créances
Débiteurs	Prêts et créances
Découvert bancaire	Autres passifs financiers
Emprunts bancaires	Autres passifs financiers
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers
Dette à long terme	Autres passifs financiers

Évaluation

Les prêts et créances et autres passifs financiers sont mesurés initialement à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. Par la suite, les prêts et créances et autres passifs financiers sont mesurés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Société a évalué la juste valeur de ses instruments financiers à la lumière de l'environnement actuel en matière de taux d'intérêt, des valeurs de marché connexes et des prix actuels d'instruments financiers assortis de conditions comparables.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

### Trésorerie et équivalents

La trésorerie inclut l'encaisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements très liquides pouvant être convertis en un montant d'encaisse connu et dont l'échéance est de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition. La Société considère le découvert bancaire dans sa trésorerie et équivalents.

### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif pour les matières premières et les produits finis. La Société utilise également la méthode du prix de revient complet pour les produits finis. La méthode du prix de revient complet utilisée par la Société inclut le coût des matières premières, les coûts liés à la main-d'œuvre et les frais généraux de fabrication.

### Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminué de l'amortissement et des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses attribuables à l'acquisition des biens. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire qui attribue le coût de chaque actif moins sa valeur résiduelle sur sa durée de vie utile estimative. Les moules sont amortis sur la base de production des unités sur la production totale d'unités estimée par moule. Pour les bâtiments, le calcul de l'amortissement par composante est également utilisé pour les composantes ayant des durées de vie utiles différentes. Voici les durées correspondantes :

Bâtiments	25-40 ans
Machinerie et équipement	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Mobiliers, agencements et matériel de bureau	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Unité conteneurisée pour location	4 ans
Moules	3-5 ans
Améliorations locatives	Durée restante du bail, entre 2 et 10 ans

La charge d'amortissement est portée à l'état des résultats consolidés au poste « Amortissement des immobilisations corporelles ».

Les durées de vie utiles, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont révisées à chaque fin d'exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement.

Le gain ou la perte résultant de la cession ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle représente l'écart entre le prix de vente et la valeur comptable de l'actif, écart qui est inscrit à l'état des résultats consolidés.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur subséquentes. Elles sont amorties sur leurs durées de vie utiles estimatives. Les charges d'amortissement sont portées aux résultats consolidés au poste « Amortissement des immobilisations incorporelles ».

La Société utilise les méthodes d'amortissement suivantes :

#### Immobilisations incorporelles acquises séparément

- Les logiciels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de sept (7) ans.

#### Immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises

- Les droits sur les technologies et les technologies sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes respectives de sept (7) et quinze (15) ans.
- Les brevets et la propriété intellectuelle sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de quinze (15) ans.
- Les marques de commerce sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de sept (7) ans.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

- Les marques de commerce ayant une durée de vie indéterminée ne sont pas amorties mais sont sujettes à un test de dépréciation au moins une fois par année car la Société les contrôle sans date d'expiration contractuelle ou légale et il n'y a pas de limite de temps prévisible quant à leurs durées de vie utile.
- Les relations clients sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de cinq (5), dix (10) et quinze (15) ans.
- Le réseau de distribution est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq (5) ans.
- Les dessins techniques sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de dix (10) ans.
- Le carnet de commandes clients est amorti sur la période de ventes relative à celui-ci, estimé à environ quatre (4) mois.

### Goodwill

Le goodwill généré lors d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif à la date à laquelle le contrôle est acquis (date d'acquisition). Le goodwill est déterminé comme l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant) par rapport au solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs acquis et des passifs assumés identifiables.

Si la participation de la Société dans la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise excède la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant), l'excédent est comptabilisé immédiatement dans l'état des résultats consolidés en tant que gain résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

Le goodwill n'est pas amorti et est soumis au test de dépréciation au moins une fois par année. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie de la Société ou à un groupe d'unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Les unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté sont soumises à des tests de dépréciation sur une base annuelle, ou plus fréquemment s'il existe une indication qu'une unité soit susceptible d'avoir subi une perte de valeur. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est affectée en premier lieu pour réduire la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité et ensuite aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise dans une période ultérieure.

La Société a choisi d'effectuer son test de dépréciation annuel au cours du troisième trimestre de chaque exercice.

En cas de cession d'une filiale, le goodwill correspondant est inclus dans le calcul du profit ou de la perte lié à la transaction.

### Autres actifs

Les autres actifs sont composés principalement de dépôts de garantie et sont comptabilisés au coût.

### Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles excluant le goodwill

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société examine la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et incorporelles pour déterminer s'il existe une indication de dépréciation de ces actifs. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur (le cas échéant). Pour les besoins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas auquel ils peuvent générer des flux de trésorerie isolables (unités génératrices de trésorerie). Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif isolé, la Société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Si une base raisonnable et cohérente d'affectation peut être identifiée, les actifs communs sont affectés aux différentes unités génératrices de trésorerie. Dans le cas contraire, ils sont attribués au plus petit groupe d'unités génératrices de trésorerie pour lequel une base de répartition raisonnable et cohérente peut être identifiée.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie utile indéterminée et les immobilisations incorporelles non encore mis en service sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par année, et dès qu'il existe une indication que l'actif a subi une perte de valeur.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Afin de déterminer la valeur d'utilité, les estimations de flux de trésorerie futurs sont actualisées à leur valeur actuelle à l'aide du taux d'actualisation avant impôts qui reflète les conditions en vigueur sur le marché en termes de valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lequel les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée à l'état des résultats consolidés.

Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, sans toutefois être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (ou l'unité génératrice de trésorerie) au cours des années précédentes. Une reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée à l'état des résultats consolidés.

### Constatation des revenus

Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours et des rabais estimés, ou autres remises similaires.

### Ventes de produits consommables

Les revenus provenant de la vente de produits consommables sont comptabilisés lorsqu'ils satisfont à l'ensemble des conditions suivantes :

- la Société a transféré à l'acheteur les risques et les avantages importants inhérents à la propriété des biens;
- la Société ne continue ni à être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés;
- le montant des revenus peut être évalué de façon fiable;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société;
- les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

### Contrats de fabrication

Les contrats de fabrication sont soumis à l'application d'*IAS 11 Contrats de construction*. Si le résultat d'un contrat de fabrication peut être estimé de façon fiable, les revenus et les coûts du contrat sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de l'activité contractuelle à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, lequel degré d'avancement est calculé en fonction du pourcentage d'avancement du contrat (notamment l'approbation des dessins, l'acceptation des schémas de tuyauterie et d'instrumentation, l'assemblage, l'inspection, le démarrage et l'acceptation de l'équipement) qui représentent le rapport entre les coûts engagés pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat. Les modifications dans l'étendue des travaux compris au contrat et les réclamations sont incluses dans la mesure où le montant peut être calculé de façon fiable et que leur encaissement est considéré comme probable.

Si le résultat d'un contrat de fabrication ne peut être estimé de façon fiable, les revenus du contrat sont comptabilisés jusqu'à concurrence des coûts engagés pour le contrat s'il est probable qu'ils seront recouvrables. Les coûts du contrat sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. S'il est probable que les coûts totaux du contrat excéderont les revenus totaux du contrat, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charges.

### Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques iront à la Société et que le montant des revenus peut être calculé de façon fiable selon la méthode du taux d'intérêt effectif.



## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

### Capital social

Les actions ordinaires sont classées à titre de capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions sont comptabilisés en réduction des capitaux propres, déduction faite de toute incidence fiscale.

### Paiement fondé sur des actions

La Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, employés clés et consultants fournissant des services à la Société et comptabilise ces attributions conformément à *IFRS 2 Paiement fondé sur des actions*. Les options d'achat d'actions attribuées aux administrateurs, dirigeants, employés clés et consultants sont calculées à leur juste valeur (excluant l'effet des conditions d'acquisition autres que les conditions du marché) à la date d'attribution. Les renseignements relatifs à la comptabilisation de la juste valeur des transactions fondées sur des actions figurent à la note 19.

La juste valeur à la date d'attribution des options d'achat d'actions est déterminée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes, et est portée aux résultats consolidés en charges de rémunération à l'aide d'un programme d'acquisition graduelle sur la durée d'acquisition, en tenant compte de l'estimation par la Société du nombre d'actions qui seront finalement acquises. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société révisé son estimation du nombre d'instruments de capitaux propres dont l'acquisition est attendue. L'impact de la révision des estimations initiales, le cas échéant, est porté aux résultats consolidés de manière à ce que le cumul des charges de rémunération reflète l'estimation révisée, avec une contrepartie directe en « Réserve pour les options d'achat d'actions ».

Toute contrepartie reçue par la Société lors de l'exercice des options d'achat d'actions est portée au crédit du capital social – et la composante « Réserve pour les options d'achat d'actions » découlant du paiement fondé sur des actions est versée au capital social lors de l'émission des actions.

### Bons de souscription

La Société applique la méthode de la juste valeur pour calculer la valeur des bons de souscription à la date d'attribution. La juste valeur est déterminée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes et est portée à la « Réserve pour les bons de souscription » dans les capitaux propres. Lorsque les bons de souscription sont exercés, la composante « Réserve pour les bons de souscription » et les produits reçus par la Société sont crédités au capital social.

### Frais de recherche et développement et crédits d'impôt pour une société établie dans le Carrefour de la Nouvelle Économie (« CNE ») et relatifs à la recherche et au développement

Les frais de recherche sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Cependant, les frais de développement sont reportés lorsqu'ils respectent les critères généralement reconnus pour leur report dans la mesure où leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Les crédits d'impôt pour une société établie au CNE et relatifs à la recherche et au développement sont comptabilisés au cours de l'exercice où les frais sont engagés, dans la mesure où la Société a l'assurance raisonnable de recevoir ces crédits. Ces crédits d'impôt sont présentés en réduction des frais de recherche et développement.

Ces crédits d'impôt doivent être examinés par les autorités fiscales. Il est donc possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

La Société a droit aux crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental (« RS&DE ») accordés par le gouvernement fédéral canadien (« Fédéral ») et par le gouvernement de la Province du Québec (« Provincial »). Les crédits d'impôt à la RS&DE du Fédéral sont appliqués aux dépenses de RS&DE canadiennes admissibles au taux de 20 % et peuvent être uniquement utilisés en réduction des impôts du Fédéral autrement payables. Les crédits d'impôt remboursables à la RS&DE du Provincial sont généralement appliqués aux salaires, à la sous-traitance et aux dépenses de contrats universitaires de RS&DE admissibles, engagés dans la Province du Québec, au taux de 37,5 % sur les montants de base admissibles.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

Les crédits d'impôt et autres subventions sont comptabilisés à l'aide de la méthode de réduction du coût. Selon cette méthode, les crédits d'impôt et subventions sont inscrits en réduction des frais afférents ou des dépenses en capital dans la période au cours de laquelle les dépenses ou les dépenses d'investissement sont engagées, à condition que la Société ait l'assurance raisonnable de récupérer ces crédits ou subventions.

### Impôts

La charge d'impôts représente la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé. L'impôt est constaté aux résultats consolidés, sauf s'il concerne des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt est constaté dans les capitaux propres.

#### Impôt exigible

Les actifs d'impôt exigible ou les passifs d'impôt exigible représentent les obligations ou réclamations de l'administration fiscale pour les périodes précédentes ou courantes qui n'ont pas été reçues ou payées à la date de fin de chaque période de présentation de l'information financière. L'impôt exigible est calculé selon les bénéfices imposables, qui diffèrent des bénéfices comptables. Les passifs d'impôt exigible sont évalués à l'aide des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

#### Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode des différences temporelles et représente l'impôt qui devra vraisemblablement être payable ou recouvrable sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs dans l'état consolidé de la situation financière et les valeurs fiscales correspondantes selon la manière dont la valeur comptable des actifs et passifs doit être réalisée ou réglée, à l'aide des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables. Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour des différences temporelles imposables résultant de participations dans des filiales ou coentreprises, sauf lorsque la reprise de la différence temporelle peut être contrôlée et qu'il est probable que cette différence ne sera pas reprise dans un avenir prévisible.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles auxquels il sera possible d'imputer les différences temporelles déductibles. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est révisée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et réduite dans la mesure où il n'est plus probable que suffisamment de bénéfices imposables soient disponibles pour permettre de recouvrir tout ou une partie de l'actif.

Les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés pour les différences temporelles survenant d'un goodwill qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés au regard des différences temporelles survenant de la comptabilisation initiale des actifs et passifs acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

La Société compense les actifs et passifs d'impôt différé si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ainsi que les actifs et passifs d'impôt différé concernant des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net.

### Information sectorielle

Les secteurs opérationnels présentés sont cohérents avec ceux utilisés dans le processus de reddition des comptes interne fournis au principal décideur opérationnel. Le principal décideur opérationnel, qui est responsable d'affecter les ressources et d'évaluer la performance des secteurs opérationnels, a été identifié comme étant le chef de la direction, qui prend des décisions stratégiques.

Les revenus sectoriels représentent les ventes par secteur. Il s'agit de la mesure présentée au principal décideur opérationnel aux fins de prise de décision concernant l'affectation des ressources et l'évaluation de la performance sectorielle.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

### Bénéfice (Perte) net(te) par action

Le bénéfice (la perte) net(te) de base par action ordinaire est calculé(e) en divisant le résultat net disponible pour les porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution qui pourrait survenir si les options d'achat actions et les bons de souscription visant à émettre des actions ordinaires étaient exercés ou convertis en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date de leur émission, si elle est postérieure. La méthode du rachat d'actions permet de déterminer l'effet de dilution des options d'achat actions et des bons de souscription.

### Provisions

Des provisions sont constituées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, s'il est probable que la Société sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant peut être estimé de manière fiable.

Le montant de la provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et des incertitudes liées à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Lorsqu'une partie ou la totalité des avantages économiques requis pour éteindre une obligation doit être recouvrée d'un tiers, une créance est comptabilisée dans les actifs s'il est pratiquement certain que le remboursement sera reçu et que le montant de la créance peut être calculé de façon fiable.

### Garanties

Des provisions pour le coût attendu des obligations de garantie sont comptabilisées à la date de vente des produits correspondants, sur la base de la meilleure estimation par la direction des dépenses requises pour éteindre l'obligation de la Société.

La provision pour les réclamations de garantie correspond à la meilleure estimation de la direction à sa valeur actuelle des avantages économiques futurs qui seront requis pour satisfaire les obligations de la Société en matière de garanties. L'estimation a été faite sur la base des tendances historiques et peut varier en cas de nouveaux matériaux, modifications des procédés de fabrication ou tout autre événement affectant la qualité du produit.

La Société offre à ses clients des garanties de durées variables en fonction de chaque contrat.

## 4. Estimations comptables, hypothèses et jugements critiques

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige fréquemment que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ou des jugements subjectifs à propos d'événements futurs et d'autres questions ayant une incidence sur les montants portés aux états financiers, notamment l'actif, le passif, les produits, les charges et les informations connexes. Ces hypothèses, estimations et jugements sont fondés sur l'expérience, les attentes, les tendances actuelles et d'autres facteurs que la direction juge pertinents lors de la préparation des états financiers consolidés. La direction revoit régulièrement les conventions comptables, les hypothèses, les estimations et les jugements afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la Société et qu'ils sont établis conformément aux IFRS.

Les estimations comptables et jugements critiques sont ceux qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats qui sont par nature incertains et susceptibles d'être modifiés.

Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

Selon la direction, voici les secteurs où les principales conventions comptables ont une incidence sur les estimations comptables et les jugements critiques utilisés dans l'établissement des états financiers consolidés de la Société.

### Constatation des revenus provenant de contrats de fabrication

Le degré d'avancement de tout contrat de fabrication est évalué par la direction sur la base des informations disponibles à la fin de la période de présentation de l'information financière. Dans le cadre de ce processus, la direction se fonde en grande partie sur son jugement relativement au pourcentage d'avancement, aux travaux exécutés et aux coûts estimés devant être engagés pour compléter le travail.

### Dépréciation du goodwill et des autres actifs non courants

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue s'il existe une indication que le goodwill et les autres actifs non courants ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est déterminée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, les estimations de flux de trésorerie futurs sont actualisées. L'utilisation d'hypothèses différentes pourrait donner lieu à des justes valeurs différentes, et, en conséquence à des valeurs comptables différentes pour le goodwill et les autres actifs non courants. Si le taux d'actualisation avait varié de 1 % à la hausse ou à la baisse par rapport à l'hypothèse choisie par la Société, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, la valeur recouvrable aurait été inférieure ou supérieure d'approximativement 1 600 000 \$ et aucune charge de dépréciation n'aurait été comptabilisée. Si le taux de croissance avait varié de 1 % à la hausse ou à la baisse par rapport à l'hypothèse choisie par la Société, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, la valeur recouvrable aurait été inférieure ou supérieure d'approximativement 1 800 000 \$ et aucune charge de dépréciation n'aurait été comptabilisée.

### Évaluation des impôts sur le résultat

Lors de l'estimation des impôts sur le résultat, la Société doit déterminer si les actifs d'impôt différé peuvent être recouverts en évaluant la capacité des entités de la Société à utiliser les déductions fiscales futures pour réduire le revenu imposable des périodes subséquentes avant que ces déductions n'expirent. Ainsi, la direction détermine s'il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôt différé ne sera pas matérialisée. La matérialisation finale des actifs d'impôt différé dépend du revenu imposable futur qui sera généré. Si des modifications étaient apportées à l'évaluation de la direction concernant la capacité d'une des entités de la Société à utiliser les déductions fiscales futures, les actifs d'impôt différé à comptabiliser pourraient augmenter ou diminuer, ce qui aurait une incidence sur les provisions ou les recouvrements d'impôt futurs.

### Stocks à rotation lente et stocks désuets

La valeur des stocks à rotation lente et des stocks désuets est basée sur l'évaluation par la Société de l'historique d'utilisation, de la demande future estimée et, dans certains cas, des risques spécifiques de perte des stocks spécifiquement identifiés. Une perte de valeur peut être reprise si les circonstances qui en étaient à l'origine n'existent plus.

### Rémunérations fondées sur des actions et autres paiements fondés sur des actions

La Société a recours à la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées. La juste valeur des options sur actions est établie au moyen du modèle d'évaluation des options Black-Scholes, lequel requiert la formulation de certaines hypothèses, notamment à l'égard de la volatilité future du cours de l'action et de la durée de vie attendue des instruments. La durée de vie attendue des instruments est estimée en fonction de leur durée de vie contractuelle. La volatilité attendue est estimée d'après la volatilité historique du cours de l'action de la Société sur une période équivalente à la durée de vie contractuelle. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société révisé ses estimations quant au nombre d'instruments de capitaux propres devant être acquis.

## 5. Normes et modifications comptables publiées mais qui n'ont pas encore été adoptées

Sauf indication contraire, les normes révisées et modifications ci-après s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 (1<sup>er</sup> janvier 2018 pour IFRS 9) et leur application anticipée est permise. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces normes et modifications ou déterminé si elle les appliquerait de façon anticipée.

IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée en novembre 2009 et porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers. Cette norme remplace les modèles d'évaluation à catégories multiples énoncés dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, en ce qui concerne les instruments d'emprunt par un nouveau modèle d'évaluation mixte ne comportant que deux catégories, soit le coût amorti et la juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace également les modèles d'évaluation des instruments de capitaux propres. Ces instruments sont comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes sont comptabilisés en résultat net dans la mesure où il est clair qu'ils ne représentent pas un rendement de l'investissement; les autres profits et pertes (y compris toute dépréciation) associés à ces instruments sont conservés indéfiniment dans le cumul des autres éléments du résultat global.

En octobre 2010, des exigences ont été ajoutées à IFRS 9 en ce qui concerne les passifs financiers, exigences qui reprennent essentiellement les dispositions existantes d'IAS 39, si ce n'est du fait que les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement comptabilisées en autres éléments du résultat global.

En mai 2013, l'IASB a modifié l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, qui fournit des directives sur les divulgations d'information à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers. Les amendements à l'IAS 36 doivent être appliqués rétroactivement pour les périodes annuelles débutant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2014. L'adoption de ces amendements IFRS ne devrait pas avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés.

IFRIC 21, *Droits ou taxes* – Cette interprétation de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, porte sur la comptabilisation de droits et de taxes imposés par les autorités publiques. L'IAS 37 définit les critères relatifs à la comptabilisation d'un passif, notamment l'exigence pour l'entité d'avoir une obligation actuelle en raison d'un événement passé (« fait générateur d'obligation »). L'IFRIC 21 précise que le fait générateur d'obligation qui donne lieu à un passif visant à payer un droit ou une taxe constitue l'activité décrite dans les lois applicables entraînant le paiement du droit ou de la taxe. L'IFRIC 21 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. La Société évalue actuellement l'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette norme.

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, une nouvelle norme dont le principe de base est qu'une entité doit comptabiliser ses revenus afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 exigera la présentation d'informations additionnelles sur les revenus, fournira des indications sur les transactions qui n'étaient pas traitées de façon complète dans les normes antérieures (notamment, les revenus tirés de la prestation de services et les modifications de contrats) et améliorera les indications visant les accords à composantes multiples.

L'IFRS 15 annule et remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et d'autres interprétations connexes. L'application de l'IFRS 15 est obligatoire et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et son adoption anticipée est permise. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

## 6. Regroupement d'entreprise

### Description du regroupement d'entreprise

Le 5 décembre 2013, la Société a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Piedmont Pacific Corporation (« Piedmont »), une compagnie située à Oakland en Californie, et l'un des principaux fabricants de raccords de tuyaux flexibles et d'autres adaptateurs de tuyaux destinés à des environnements hautement

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

(en dollars canadiens)

corrosifs. Le coût d'acquisition pour cette transaction était de 4 252 165 \$ (3 978 447 \$US) incluant certains ajustements de fonds de roulement. L'acquisition a été financé par un placement privé et un placement privé sans l'entremise d'un courtier supplémentaire concomitant d'actions ordinaires de la société au prix de 0,23 \$ l'action ordinaire moyennant un produit brut total de 8 001 800 \$.

Piedmont a été intégrée aux activités courantes de la Société et utilise nos capacités de tests, d'entreposage, d'emballage et d'expédition de notre usine existante située à Vista, en Californie.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

## Actifs acquis et passifs assumés à la date d'acquisition

	5 Décembre 2013
<b>Actifs</b>	\$
<b>Actifs courants</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 981
Débiteurs	498 140
Stocks	268 148
	790 269
<b>Actifs non courants</b>	
Immobilisations corporelles	
Machinerie et équipement	13 787
Moules	180 627
Immobilisations incorporelles	
Carnet de commandes	59 425
Relations clients	2 079 885
Dessins techniques	59 425
Marque de commerce	470 272
Total	3 653 690
<b>Passifs</b>	
<b>Passifs courants</b>	
Créditeurs et charges à payer	(263 461)
Impôts sur les résultats à payer	(34 434)
Passifs d'impôts différés	(616 911)
Total	(914 806)
<b>Actifs nets identifiables acquis</b>	2 738 884

La répartition du prix d'acquisition illustrée ci-dessus est finale et est un sommaire des actifs acquis, des passifs assumés et de la considération transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Elle a été complétée au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2014. La transaction originale a été effectuée en dollars U.S. et a été convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

## Sources et utilisations des fonds à la date de clôture de la transaction

	5 Décembre 2013
<b>Sources</b>	\$
Placement privé (note 19)	7 095 200
Placement privé sans l'entremise d'un courtier supplémentaire concomitant (note 19)	906 600
	8 001 800
<b>Utilisation</b>	
Contrepartie en espèces transférée	(4 252 165)
Frais d'émission d'actions (note 19)	(636 096)
Fonds de roulement pour les activités courantes de la Société	(3 113 539)
	-

Le solde prix d'achat d'un regroupement d'entreprise à payer était estimé sur la base de l'excédent des actifs nets sur la valeur nette comptable convenue dans l'entente d'achat d'actions à la date de clôture de la transaction.

## Frais liés à l'acquisition

Le coût total des frais liés à l'acquisition est de 58 978 \$ et ceux-ci ont été présentés au poste Frais administratifs dans les états consolidés des résultats.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

(en dollars canadiens)

**Détermination de la juste valeur**

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les débiteurs, les stocks, les comptes créditeurs et charges à payer et les impôts sur les résultats à payer découlant d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés à leur juste valeur, qui ne diffère pas de manière significative de leur valeur brute contractuelle et des encaissements et décaissements prévus.

L'évaluation des actifs incorporels de la Société a identifié un carnet de commandes clients, des relations clients, des dessins techniques et une marque de commerce. Les durées de vie utile attribuées sont de quatre mois pour le carnet de commandes clients, dix (10) ans pour les relations clients, dix (10) ans pour les dessins techniques et elle est indéterminée pour la marque de commerce. Les hypothèses significatives utilisées dans la détermination des actifs incorporels, tels que définis par la direction, sont la croissance des ventes annuelles, le taux d'actualisation et la marge bénéficiaire d'exploitation avant amortissement et dépréciation.

**Goodwill découlant du regroupement d'entreprises**

	<b>5 Décembre 2013</b>
	\$
Contrepartie en espèces transférée et solde de prix d'achat d'un regroupement d'entreprise à payer	4 252 165
Moins :	
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	(2 738 884)
	<b>1 513 281</b>

Le goodwill comptabilisé dans le cadre de ce regroupement d'entreprises n'est pas déductible aux fins fiscales.

Le goodwill de 1 513 281 \$ représente principalement les synergies avec les autres activités de la Société, la valeur économique liée à la main d'œuvre acquise ainsi que les immobilisations incorporelles qui ne répondent pas aux critères de comptabilisation séparée.

Pour les fins du test de dépréciation, le goodwill a été affecté à l'unité génératrice de trésorerie de la Société, États-Unis. Les notes 12 et 13 fournissent le détail des valeurs nettes comptables des soldes d'actifs incorporels et du goodwill.

**Incidence du regroupement d'entreprises sur la performance financière de la Société**

Le résultat net de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2014, comprend des produits de 2 032 919 \$ et un résultat net de 310 630 \$ générés par les activités supplémentaires de Piedmont.

Si ce regroupement d'entreprises avait été effectué le 1<sup>er</sup> juillet 2013, les produits consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2014 se seraient chiffrés à 35 681 839 \$ et la perte nette consolidée pour l'exercice terminé le 30 juin 2014 se serait chiffré à (1 454 190 \$).

La Société estime que les données pro forma représentent une évaluation approximative de la performance financière de l'entreprise regroupée sur une période de douze mois. Cependant, l'information pro forma ne rend pas compte des synergies ou des transactions effectuées par le passé et n'est pas nécessairement représentative des résultats des activités que la Société aurait affichés si l'acquisition s'était effectivement conclue le 1<sup>er</sup> juillet 2013, ni des résultats futurs.

Pour déterminer les produits et le résultat net consolidés pro forma de la Société si Piedmont avait été acquis le 1<sup>er</sup> juillet 2013, la Société :

- a calculé l'amortissement des immobilisations corporelles et des autres immobilisations incorporelles acquises selon la juste valeur provenant de la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises plutôt que selon la valeur comptable comptabilisée dans les états financiers antérieurs à l'acquisition;



## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

- a calculé le coût d'emprunt sur le niveau d'endettement de la Société après le regroupement d'entreprises;
- a calculé la charge d'impôts supplémentaire pour rendre compte des ajustements pro forma mentionnés ci-dessus.

## 7. Certificats de placement garantis

	30 juin 2014	30 juin 2013
	\$	\$
Certificats de placement garantis portés en main tierce en vue de l'exécution et de la performance de contrats de ventes, portant intérêt à 0,90 % et échu en septembre 2013	-	30 960
Certificat de placement garanti porté en garantie de lettres de crédit, portant intérêt à 1,15 % (1,15 % au 30 juin 2013) et arrivant à échéance en juillet 2014	1 000 662	1 000 630
Certificat de placement garanti porté en garantie d'un contrat de location, portant intérêt à 0,90 % (0,90 % au 30 juin 2013) et arrivant à échéance en octobre 2014	100 636	100 636
Certificat de placement garanti libellé en dollars US porté en garantie d'une lettre de crédit, portant intérêt à 0,10% (0,10% au 30 juin 2013) et arrivant à échéance en septembre 2014	16 539	16 286
Certificat de placement garanti porté en garantie d'un contrat de location, portant intérêt à 0,20 % (0,20% au 30 juin 2013) et arrivant à échéance en février 2015	107 009	105 274
	<b>1 224 846</b>	<b>1 253 786</b>

## 8. Débiteurs

	30 juin 2014	30 juin 2013
	\$	\$
Comptes clients	7 682 304	5 634 221
Retenues sur paiements effectués par des clients dans le cadre de contrats de fabrication	1 198 327	953 731
Provision pour créances douteuses (i)	(547 764)	(406 890)
Provision pour factures arriérées	-	(3 155)
	<b>8 332 867</b>	<b>6 177 907</b>
Crédits d'impôt à recevoir	194 636	84 416
Autres créances	380 904	206 233
	<b>8 908 408</b>	<b>6 468 556</b>

Au 30 juin 2014, les retenues détenues par des clients pour des travaux en cours s'élevaient à 1 198 327 \$ (953 731 \$ au 30 juin 2013).

Les débiteurs figurant ci-dessus incluent les montants échus à la fin de la période de présentation de l'information financière pour lesquels la Société n'a pas comptabilisé de provision pour créances douteuses car aucun changement significatif n'a été constaté dans la qualité de crédit et les montants sont toujours considérés comme étant recouvrables. Dans certains cas, la Société a un droit juridique de rétention sur les projets de construction lorsque certaines parties contractantes ne paient pas leur solde au sein d'une période de temps spécifiée.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

(en dollars canadiens)

(i) Variations de la provision pour créances douteuses

	<b>30 juin 2014</b>	30 juin 2013
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Solde – Début d'exercice	<b>(406 890)</b>	(258 230)
Pertes de valeur comptabilisées sur les créances	<b>(196 360)</b>	(190 492)
Montants irrécouvrables radiés au cours de l'exercice	<b>55 605</b>	42 165
Gains et pertes de change	<b>(119)</b>	(330)
<b>Solde – Fin d'exercice</b>	<b>(547 764)</b>	(406 890)

**9. Stocks**

	<b>30 juin 2014</b>	30 juin 2013
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Matières premières	<b>971 227</b>	1 058 976
Produits finis	<b>3 734 642</b>	2 957 582
	<b>4 705 869</b>	4 016 558

En raison des fluctuations de l'âge de ses stocks de matières premières au Canada et aux États-Unis, la Société a comptabilisé une provision de 132 414 \$ pour l'exercice 2014 (62 622 \$ pour l'exercice 2013).

**10. Produits en cours**

	<b>30 juin 2014</b>	30 juin 2013
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Coûts de construction engagés plus profits comptabilisés moins pertes comptabilisées à jour	<b>37 765 343</b>	39 531 903
Moins : facturations progressives	<b>(37 189 321)</b>	(39 087 009)
<b>Montant net inscrit à l'état de la situation financière pour les contrats en cours</b>	<b>576 022</b>	444 894
Comptabilisés et inclus dans les états financiers comme montants dus:		
De clients dans le cadre de contrats de fabrication	<b>2 067 905</b>	2 203 326
À des clients dans le cadre de contrats de fabrication	<b>(1 491 883)</b>	(1 758 432)
	<b>576 022</b>	444 894

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

## 11. Immobilisations corporelles

	30 juin 2014	30 juin 2013
	\$	\$
Coût	4 141 162	4 048 288
Amortissement cumulé et dépréciation	<b>(2 267 079)</b>	<b>(2 169 529)</b>
	<b>1 874 083</b>	<b>1 878 759</b>
Terrain	<b>33 000</b>	33 000
Bâtiments	<b>949 417</b>	953 882
Machinerie et équipement	<b>335 382</b>	370 797
Équipement informatique	<b>109 591</b>	168 426
Mobilier, agencements et matériel de bureau	<b>90 130</b>	97 185
Matériel roulant	<b>53 971</b>	83 577
Unité conteneurisée pour location	<b>29 894</b>	41 852
Moules	<b>166 497</b>	-
Améliorations locatives	<b>106 201</b>	130 040
	<b>1 874 083</b>	<b>1 878 759</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

Coût	Terrain	Bâtiments	Machinerie et équipement	Équipement informatique	Mobilier, agencements et matériel de bureau	Matériel roulant	Unité conteneurisée pour location	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$		\$	
<b>Solde au 30 juin 2012</b>	25 000	1 078 865	1 678 478	760 905	317 395	292 754	-	247 078	<b>4 400 475</b>
Ajouts	8 000	3 129	9 715	46 334	2 725	34 197	47 830	7 425	<b>159 355</b>
Dispositions	-	-	-	-	(12 836)	(65 212)	-	(29 034)	<b>(107 082)</b>
Radiation des actifs complètement amortis	-	-	-	(431 879)	-	-	-	-	<b>(431 879)</b>
Incidences des fluctuations du taux de change	-	-	12 652	1 397	2 302	5 482	-	5 586	<b>27 419</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

<b>Solde au</b>									
<b>30 juin 2013</b>	33 000	1 081 994	1 700 845	376 757	309 586	267 221	47 830	231 055	<b>4 048 288</b>
<b>Amortissement cumulé</b>									
Solde au									
30 juin 2012	-	(85 224)	(1 255 341)	(562 679)	(203 738)	(199 324)	-	(67 474)	<b>(2 373 780)</b>
Charges d'amortissement	-	(42 888)	(66 979)	(76 036)	(16 693)	(33 167)	(5 978)	(38 125)	<b>(279 866)</b>
Dispositions	-	-	-	-	9 631	53 107	-	7 604	<b>70 342</b>
Radiation des actifs complètement amortis	-	-	-	431 879	-	-	-	-	<b>431 879</b>
Incidences des fluctuations du taux de change	-	-	(7 728)	(1 495)	(1 601)	(4 260)	-	(3 020)	<b>(18 104)</b>
<b>Solde au</b>									
<b>30 juin 2013</b>	-	(128 112)	(1 330 048)	(208 331)	(212 401)	(183 644)	(5 978)	(101 015)	<b>(2 169 529)</b>
<b>Montant net au</b>									
<b>30 juin 2013</b>	33 000	953 882	370 797	168 426	97 185	83 577	41 852	130 040	<b>1 878 759</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

Coût	Terrain	Bâtiments	Machinerie et équipement	Équipement informatique	Mobilier, agencements et matériel de bureau	Matériel roulant	Unité conteneurisée pour location	Moules	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$		\$	\$	
<b>Solde au 30 juin 2013</b>	33 000	1 081 994	1 700 845	376 757	309 586	267 221	47 830	-	231 055	<b>4 048 288</b>
Ajouts	-	40 816	19 144	10 642	9 447	-	-	5 372	13 343	<b>98 764</b>
Regroupement d'entreprise (note 6)	-	-	13 787	-	-	-	-	180 627	-	<b>194 414</b>
Dispositions	-	-	-	-	-	(35 560)	-	-	-	<b>(35 650)</b>
Radiation des actifs complètement amortis	-	-	-	(37 528)	-	(134 954)	-	-	-	<b>(172 482)</b>
Incidences des fluctuations du taux de change	-	-	6 049	(15)	1 037	(1 557)	-	(394)	2 708	<b>7 828</b>
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>33 000</b>	<b>1 122 810</b>	<b>1 739 825</b>	<b>349 856</b>	<b>320 070</b>	<b>95 060</b>	<b>47 830</b>	<b>185 605</b>	<b>247 106</b>	<b>4 141 162</b>
<b>Amortissement cumulé</b>										
Solde au 30 juin 2013	-	(128 112)	(1 330 048)	(208 331)	(212 401)	(183 644)	(5 978)	-	(101 015)	<b>(2 169 529)</b>
Charges d'amortissement	-	(45 281)	(70 238)	(69 211)	(16 833)	(23 890)	(11 958)	(18 739)	(37 909)	<b>(294 059)</b>
Dispositions	-	-	-	-	-	29 852	-	-	-	<b>29 852</b>
Radiation des actifs complètement amortis	-	-	-	37 528	-	134 954	-	-	-	<b>172 482</b>
Incidences des fluctuations du taux de change	-	-	(4 157)	(251)	(706)	1 639	-	(369)	(1 981)	<b>(5 825)</b>
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>-</b>	<b>(173 393)</b>	<b>(1 404 443)</b>	<b>(240 265)</b>	<b>(229 940)</b>	<b>(41 089)</b>	<b>(17 936)</b>	<b>(19 108)</b>	<b>(140 905)</b>	<b>(2 267 079)</b>
<b>Montant net au 30 juin 2014</b>	<b>33 000</b>	<b>949 417</b>	<b>335 382</b>	<b>109 591</b>	<b>90 130</b>	<b>53 971</b>	<b>29 894</b>	<b>166 497</b>	<b>106 201</b>	<b>1 874 083</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

(en dollars canadiens)

**12. Immobilisations incorporelles**

	<b>30 juin 2014</b>	30 juin 2013
	\$	\$
Coût	<b>16 402 383</b>	13 452 918
Amortissement cumulé et dépréciation	<b>(9 565 119)</b>	(8 510 034)
	<b>6 837 264</b>	4 942 884
Logiciels	<b>188 161</b>	172 745
Logiciels en cours	<b>6 481</b>	-
Brevets	<b>1 878 721</b>	2 052 330
Droits sur les technologies	<b>14 362</b>	-
Technologies	-	-
Marques de commerce	<b>593 504</b>	181 817
Relations clients	<b>2 480 369</b>	582 280
Réseau de distribution	<b>10 457</b>	208 121
Propriété intellectuelle	<b>1 609 344</b>	1 745 591
Dessins techniques	<b>55 865</b>	-
	<b>6 837 264</b>	4 942 884

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

Coût	Logiciels	Brevets	Droits sur les technologies	Technologies	Marques de commerce	Relations clients	Réseau de distribution	Propriété intellectuelle	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 juin 2012	432 323	3 393 627	377 592	1 099 548	489 233	3 598 350	1 287 317	2 311 087	12 989 077
Ajouts	60 654	-	-	-	-	-	-	-	60 654
Incidence des fluctuations du taux de change	1 936	112 568	-	36 396	15 226	117 950	42 612	76 499	403 187
<b>Solde au 30 juin 2013</b>	<b>494 913</b>	<b>3 506 195</b>	<b>377 592</b>	<b>1 135 944</b>	<b>504 459</b>	<b>3 716 300</b>	<b>1 329 929</b>	<b>2 387 586</b>	<b>13 452 918</b>
<b>Amortissement cumulé</b>									
Solde au 30 juin 2012	(269 080)	(1 203 695)	(377 592)	(1 099 548)	(254 752)	(2 965 915)	(891 956)	(467 354)	(7 529 892)
Charges d'amortissement	(51 945)	(200 861)	-	-	(57 470)	(67 257)	(191 290)	(151 878)	(720 701)
Dépréciation des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence des fluctuations du taux de change	(1 143)	(49 309)	-	(36 396)	(10 420)	(100 848)	(38 562)	(22 763)	(259 441)
<b>Solde au 30 juin 2013</b>	<b>(322 168)</b>	<b>(1 453 865)</b>	<b>(377 592)</b>	<b>(1 135 944)</b>	<b>(322 642)</b>	<b>(3 134 020)</b>	<b>(1 121 808)</b>	<b>(641 995)</b>	<b>(8 510 034)</b>
<b>Montant net au 30 juin 2013</b>	<b>172 745</b>	<b>2 052 330</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>181 817</b>	<b>582 280</b>	<b>208 121</b>	<b>1 745 591</b>	<b>4 942 884</b>



## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

Coût	Logiciels	Logiciels en cours	Brevets	Droits sur les technologies	Technologies	Marques de commerce	Relations clients	Réseau de distribution	Propriété intellectuelle	Dessins techniques	Carnet de commandes clients	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 30 juin 2013</b>	494 913	-	3 506 195	377 592	1 135 944	504 459	3 716 300	1 329 929	2 387 586	-	-	<b>13 452 918</b>
Ajouts	72 215	6 481	10 733	15 000	-	576	-	-	-	-	-	<b>105 005</b>
Regroupement d'entreprise (note 6)	-	-	-	-	-	470 272	2 079 885	-	-	54 425	59 425	<b>2 669 007</b>
Dispositions	(1 735)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>(1 735)</b>
Incidence des fluctuations du taux de change	807	-	50 669	-	16 416	6 076	49 697	19 219	34 504	(100)	(100)	<b>177 188</b>
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>566 200</b>	<b>6 481</b>	<b>3 567 597</b>	<b>392 592</b>	<b>1 152 360</b>	<b>981 383</b>	<b>5 845 882</b>	<b>1 349 148</b>	<b>2 422 148</b>	<b>59 325</b>	<b>59 325</b>	<b>16 402 383</b>
<b>Amortissement cumulé</b>												
Solde au 30 juin 2013	(322 168)	-	(1 453 865)	(377 592)	(1 135 944)	(322 642)	(3 134 020)	(1 121 808)	(641 995)	-	-	<b>(8 510 034)</b>
Charges d'amortissement	(56 440)	-	(215 409)	(638)	-	(61 376)	(188 327)	(202 449)	(162 904)	(3 491)	(59 851)	<b>(950 885)</b>
Dispositions	338	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>338</b>
Incidence des fluctuations du taux de change	231	-	(19 602)	-	(16 416)	(3 861)	(43 166)	(14 434)	(7 847)	31	526	<b>(104 538)</b>
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>(378 039)</b>	<b>-</b>	<b>(1 688 876)</b>	<b>(378 230)</b>	<b>(1 152 360)</b>	<b>(387 879)</b>	<b>(3 365 513)</b>	<b>(1 338 691)</b>	<b>(812 746)</b>	<b>(3 460)</b>	<b>(59 325)</b>	<b>(9 565 119)</b>
<b>Montant net au 30 juin 2014</b>	<b>188 161</b>	<b>6 481</b>	<b>1 878 721</b>	<b>14 362</b>	<b>-</b>	<b>593 504</b>	<b>2 480 369</b>	<b>10 457</b>	<b>1 609 344</b>	<b>(55 865)</b>	<b>-</b>	<b>6 837 264</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

## 13. Goodwill

La variation de la valeur comptable se résume comme suit :

	\$
Solde au 30 juin 2012	2 386 322
Incidence des fluctuations du taux de change	78 989
Solde au 30 juin 2013	2 465 311
<b>Regroupement d'entreprise (note 6)</b>	<b>1 513 281</b>
<b>Incidence des fluctuations du taux de change</b>	<b>31 556</b>
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>4 010 148</b>

Le goodwill et les marques de commerce à durée de vie indéterminée ont été affectés à l'unité génératrice de trésorerie de la Société, États-Unis et Canada, aux fins de tester la dépréciation. La valeur comptable du goodwill et des marques de commerce à durée de vie indéterminée ont été affectés aux unités génératrices de trésorerie comme suit :

	30 juin 2014	30 juin 2013
	\$	\$
Canada	-	-
États-Unis		
Goodwill	4 010 148	2 465 311
Marques de commerce à durée de vie indéterminée	469 480	-
	<b>4 479 628</b>	<b>2 465 311</b>

La Société effectue son test de dépréciation sur une base annuelle, ou plus fréquemment s'il existe une indication de dépréciation. La Société a regroupé ses unités génératrices de trésorerie en pays aux fins du test de dépréciation du goodwill et des marques de commerce à durée de vie indéterminée. La valeur comptable du goodwill et des marques de commerce à durée de vie indéterminée ont été affectées à ces groupes d'unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation.

La valeur recouvrable de ces unités génératrices de trésorerie a été déterminée sur la base du calcul de la valeur d'utilité qui utilise les projections de trésorerie basées sur les budgets financiers approuvés par le conseil d'administration.

Les projections de trésorerie correspondant à la période budgétaire sont basées sur le même bénéfice brut prévu tout au long de la période budgétaire. Selon la direction, tout changement raisonnablement possible affectant les hypothèses clés sur lesquelles la valeur recouvrable est basée ne pourrait pas amener la valeur comptable cumulée à excéder la valeur recouvrable cumulée de chacune des unités génératrices de trésorerie.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

(en dollars canadiens)

Les hypothèses clés auxquelles les valeurs recouvrables de chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie sont les plus sensibles incluent les taux de croissance de revenus, les marges brutes futures des projets, produits et services et les taux d'actualisation appliqués aux projections de trésorerie. Les projections de trésorerie et de marges brutes futures ont été établies sur la base de l'expérience acquise et des résultats opérationnels réels à l'aide de prévisions approuvées par la direction. Les taux d'actualisation sont basés sur le coût moyen pondéré du capital selon une structure de capital standard et reflètent les risques spécifiques liés aux groupes d'unités génératrices de trésorerie soumis à révision. Le calcul des valeurs recouvrables est basé sur les hypothèses clés suivantes :

<b>Au 30 juin 2014</b>	<b>Taux de croissance pour la période terminale</b>	<b>Taux d'actualisation après impôt</b>
Canada	3,0%	16,2%
États-Unis	3,0%	16,2%

  

<b>Au 30 juin 2013</b>	<b>Taux de croissance pour la période terminale</b>	<b>Taux d'actualisation après impôt</b>
Canada	3,0%	14,8%
États-Unis	3,0%	14,8%

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2014, la Société a évalué la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie « États-Unis » à 24 062 000 \$ et n'a reconnu aucune perte de valeur du goodwill et des marques de commerce à durée de vie indéterminée pour l'exercice (nil pour l'exercice 2013). La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été utilisée pour déterminer la valeur recouvrable de cette unité génératrice de trésorerie à partir des nouvelles projections financières actualisées sur cinq ans des flux futurs de trésorerie approuvées par la direction.

**14. Emprunts bancaires**

Les créances et les stocks sont affectés à la garantie d'emprunts bancaires d'un montant autorisé de 2 000 000 \$ et 2 000 000 US\$ portant intérêt au taux préférentiel canadien plus 1,0 % (4,0 % au 30 juin 2014) et au taux préférentiel US plus 1,0% (4,75 % au 30 juin 2014). Ces emprunts sont renégociables en novembre 2014 et sont garantis en partie par Exportation et Développement Canada (« EDC »).

La Société dispose d'une facilité de crédit lui permettant d'émettre des lettres de crédit pour un montant maximal de 2 000 000 \$. Cette facilité de crédit porte intérêt au taux préférentiel plus 1 % (4,0 % au 30 juin 2014) et est renégociable le 30 novembre 2014. Un certificat de dépôt garanti est affecté à la garantie de cette facilité de crédit (1 000 662 \$ au 30 juin 2014). Au 30 juin 2014, la Société a émis des lettres de crédit totalisant 1 111 337 \$ en vertu de cette facilité de crédit.

Cluses restrictives

La Société s'est engagée à respecter sur une base mensuelle les clauses restrictives relatives aux emprunts bancaires susmentionnés. Les facilités de crédit de la Société seront renégociées le 30 novembre 2014.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

## 15. Crédoeurs et charges à payer

	Au 30 juin 2014	Au 30 juin 2013
	\$	\$
Fournisseurs	2 868 518	2 178 120
Autres crédoeurs et autres charges à payer	1 548 679	1 902 219
	<b>4 417 197</b>	<b>4 080 339</b>

## 16. Provisions

La variation de la valeur comptable des provisions pour garantie peut se résumer comme suit :

	\$
Solde au 30 juin 2012	40 543
Provisions complémentaires comptabilisées	77 745
Moins : Paiements	(79 163)
Incidence des fluctuations du taux de change	2 512
Solde au 30 juin 2013	41 637
<b>Provisions complémentaires comptabilisées</b>	<b>123 608</b>
<b>Plus : Allocation reçue</b>	<b>62 964</b>
<b>Moins : Paiements</b>	<b>(154 261)</b>
<b>Incidence des fluctuations du taux de change</b>	<b>3 443</b>
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>77 391</b>

## 17. Dette à long terme

	Au 30 juin 2014	Au 30 juin 2013
	\$	\$
<b>Non garantie – au coût amorti</b>		
Emprunt bancaire, libellé en dollars canadiens (a) (e)	242 625	1 076 696
Emprunt auprès d'autres entités, libellé en dollars canadiens (b) (e)	746 648	1 568 924
Emprunts auprès d'actionnaires, libellés en dollars US (c)	-	145 003
Emprunt auprès d'autres entités, libellé en dollars US (d) (e)	65 935	82 634
	<b>1 056 208</b>	<b>2 873 257</b>
Moins : Tranche courante de la dette à long terme	724 996	2 808 261
Dette à long terme	<b>331 212</b>	<b>64 996</b>

## (a) Emprunt bancaire

Emprunt bancaire d'une valeur de 242 625 \$, portant intérêt au taux de 12,25 % (taux effectif de 25,3 %) suite à la conclusion d'une entente le 23 avril 2013 comportant quatre options de moratoires de trois mois chacun sur le remboursement du capital, débutant en avril 2013 avec une augmentation initiale de 0,50 % du taux d'intérêt applicable et d'une augmentation de 0,125 % du taux d'intérêt applicable à chaque utilisation de moratoire sur le remboursement du capital. Le 30 septembre 2013, la Société a utilisé le produit d'un placement privé en équité (note 19) pour rembourser 500 000 \$ de son emprunt bancaire. L'emprunt bancaire est remboursable en versements mensuels, échéant le 1<sup>er</sup> décembre 2014.

## (b) Emprunt auprès d'autres entités

Emprunt d'une valeur de 746 648 \$, portant intérêt au taux de 11,75 % (taux effectif de 21,0 %), suite à la conclusion d'une entente le 23 avril 2013 comportant quatre options de moratoires de trois mois chacun sur le remboursement du capital, débutant en avril 2013 avec une augmentation initiale de 0,50 % du taux d'intérêt applicable et d'une augmentation de 0,125 % du taux d'intérêt applicable à chaque utilisation de

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

moratoire sur le remboursement du capital. Le 30 septembre 2013, la Société a utilisé le produit tiré d'un placement privé en équité (note 19) pour rembourser 500 000 \$ de son emprunt bancaire auprès d'autres entités. L'emprunt auprès d'autres entités est remboursable en versements mensuels, échéant le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Lors de l'émission de cet emprunt, la Société a émis 1 000 000 de bons de souscription, soit un demi-bon pour chaque dollar de dette permettant l'achat d'une action ordinaire au prix de 0,50 \$, lesquels ont expiré le 30 décembre 2013.

## (c) Emprunts auprès d'actionnaires

Le 30 septembre 2013, la Société a émis 714 312 actions ordinaires pour rembourser les emprunts auprès d'actionnaires s'élevant à 157 154 \$.

## (d) Emprunt auprès d'autres entités

Emprunt d'une valeur de 65 936 \$ (61 795 US\$), portant intérêt au taux de 8,5 %, remboursable en versements mensuels de 1 998 \$ (1 900 US\$) et échéant le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

## (e) Les versements annuels de capital exigibles sur la dette à long terme s'élèvent à 724 996 \$ en 2015, 305 948 \$ en 2016, 23 070 \$ en 2017 et 2 194 \$ en 2018.

## 18. Impôts sur le résultat

Le recouvrement d'impôt s'établit comme suit :

	30 juin 2014 \$	30 juin 2013 \$
Charge d'impôt exigible :		
Période considérée	999	1 979
Ajustement au titre des périodes antérieures	28	327
	<b>1 027</b>	<b>2 306</b>
Recouvrement d'impôt différé :		
Naissance et renversement des différences temporelles	(447 650)	68 812
Diminution (augmentation) du taux d'impôt	(99 329)	(54 770)
Ajustement au titre des périodes antérieures	243 183	(183 683)
	<b>(303 796)</b>	<b>(169 641)</b>
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>(302 769)</b>	<b>(167 335)</b>

Rapprochement du recouvrement d'impôts effectif de la Société :

Le taux d'impôt ordinaire des sociétés canadiennes est de 26,20 % (26,24 % en 2013). La diminution est causée par le changement dans la répartition des revenus dans les provinces canadiennes respectives qui est partiellement compensée par une augmentation du taux d'impôt de l'Ontario. Le rapprochement entre les impôts sur le résultat calculés en appliquant le taux d'impôt des sociétés canadiennes et la charge d'impôts de 2014 et de 2013 figure ci-dessous.

	30 juin 2014 \$	30 juin 2013 \$
Bénéfice (Perte) avant impôts sur le résultat	(1 758 900)	145 657
Impôts sur le résultat au taux d'impôt ordinaire des sociétés canadiennes de 26,20 % (26,24 % en 2013)	(460 696)	38 320
Effet fiscal des éléments suivants :		
Changements des taux réglementaires	(99 419)	(54 770)
Utilisation d'économies d'impôts non comptabilisées antérieurement	241 183	(183 683)
Variations de la juste valeur des contreparties éventuelles et charge de désactualisation	-	8 080

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

Gain sur règlement	-	(106 039)
Paiements fondés sur des actions non déductibles	3 384	10 394
Résultats de la coentreprise présentés après impôts	-	(2 623)
Crédits d'impôts	-	(18 306)
Éléments n'ayant aucune incidence sur le résultat	(38 514)	-
Éléments non déductibles	26 594	21 303
Autres	24 699	120 089
<b>Recouvrement d'impôts total</b>	<b>(302 769)</b>	<b>(167 335)</b>

## Actifs et passifs d'impôt différé

	30 juin 2014	30 juin 2013
	\$	\$
Rapprochement avec les états consolidés de la situation financière :		
Actifs d'impôt différé	5 215 051	5 042 064
Passifs d'impôt différé	(2 414 000)	(1 918 000)
<b>Actifs d'impôt différé nets</b>	<b>2 801 051</b>	<b>3 124 064</b>

Les mouvements d'actifs (de passifs) d'impôt différé relatifs aux différences temporelles s'établissent comme suit :

	Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 2013	Comptabilisés dans les résultats	Comptabilisés dans les capitaux propres	Comptabilisés par le biais du regroupement d'entreprise (note 6)	Solde au 30 juin 2014
	\$	\$	\$	\$	\$
Pertes autres qu'en capital	405 400	695 677	-	-	1 101 077
Immobilisations corporelles	28 308	(38 220)	-	-	(9 912)
Immobilisations incorporelles	(425 098)	35 980	-	(616 911)	(1 006 029)
Intérêts U.S. non déduits et reportés	2 984 022	(389 515)	-	-	2 594 507
Autres éléments d'actif	131 432	(10 024)	-	-	121 408
Fluctuations du taux de change comptabilisées dans les capitaux propres	-	9 898	(9 898)	-	-
	3 124 064	303 796	(9 898)	(616 911)	2 801 051

	Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 2012	Comptabilisés dans les résultats	Comptabilisés dans les capitaux propres	Solde au 30 juin 2013
	\$	\$	\$	\$
Pertes autres qu'en capital	879 442	(474 042)	-	405 400
Immobilisations corporelles	(6 000)	34 308	-	28 308
Immobilisations incorporelles	(287 293)	(137 805)	-	(425 098)
Intérêts U.S. non déduits et reportés	2 308 000	676 022	-	2 984 022
Autres éléments d'actif	64 000	67 432	-	131 432
Fluctuations du taux de change comptabilisées dans les capitaux propres	-	3 726	(3 726)	-
	2 958 149	169 641	(3 726)	3 124 064

Au 30 juin 2014, les pertes fiscales reportées en avant pouvant réduire à l'avenir le bénéfice imposable de la Société ainsi que les crédits d'impôt à l'investissement reportés pouvant réduire les impôts sur le résultat de la Société, pour lesquels la Société n'a pas comptabilisé d'impôt différé pour le Canada, s'établissaient comme suit :

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

Les pertes fiscales reportées en avant expirent en :	Date	Canada	États-Unis
		\$	\$
	2014	13 000	-
	2016	152 000	-
	2027	2 330 000	-
	2028	2 619 000	-
	2029	1 000	-
	2030	672 000	1 572 000
	2032	-	605 000
	2033	-	479 000
	2034	2 553 000	-
		<b>8 257 000</b>	<b>1 656 000</b>

Les crédits d'impôt à l'investissement expirent en :	Date	Canada
	2020	9 000
	2021	76 000
	2022	141 000
	2023	51 000
	2025	36 000
	2026	22 000
	2027	38 000
	2028	6 000
	2029	21 000
		<b>400 000</b>

La capacité de réaliser les économies d'impôts découlant de ces pertes et crédits d'impôt à l'investissement dépend d'un certain nombre de facteurs, dont la rentabilité future des opérations dans les territoires où les pertes fiscales et les crédits d'impôt à l'investissement ont été générés. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les pertes fiscales et les autres différences temporelles qui donnent lieu aux actifs d'impôt différé seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre de recouvrer l'actif.

Par conséquent, aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé pour les pertes fiscales reportées en avant et les différences temporelles suivantes :

Au 30 juin 2014	Canada	United States
	\$	\$
Pertes fiscales reportées en avant	2 165 699	-
Frais d'aménagement et d'exploration	518 000	-
Pertes en capital	75 000	-
Frais de recherche et développement	625 000	-
Immobilisations corporelles	1 182 000	-
Immobilisations incorporelles	124 975	-
Frais de financement	148 000	-
Autres actifs	20 000	-
	<b>4 858 674</b>	<b>-</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

Au 30 juin 2013	Canada	United States
	\$	\$
Pertes fiscales reportées en avant	2 095 751	591 271
Frais d'aménagement et d'exploration	640 000	-
Pertes en capital	84 000	-
Frais de recherche et développement	578 000	-
Immobilisations corporelles	1 126 000	-
Immobilisations incorporelles	139 293	-
Frais de financement	8 000	-
Autres actifs	15 000	-
	<b>4 686 044</b>	<b>591 271</b>

## 19. Capital social

## Capital social

La Société a autorisé un nombre illimité d'actions ordinaires (à savoir des actions avec droit de vote et des actions participatives), sans valeur nominale.

Le 30 septembre 2013 la Société a émis, par le biais d'un placement privé, 9 704 546 actions ordinaires pour un produit brut global de 2 135 005 \$, de dépenses de 54 200 \$ pour un produit net de 2 080 805 \$. La Société a utilisé le produit au remboursement partiel sa dette à long terme et à son fonds de roulement. Parmi les actions émises dans le cadre du placement privé, 714 312 actions ordinaires ont été émises pour rembourser les emprunts auprès d'actionnaires pour un montant de 157 154 \$.

Le 5 décembre 2013, la Société a émis, par le biais d'un placement privé et d'un placement privé sans l'entremise d'un courtier supplémentaire concomitant, 34 782 608 actions ordinaires moyennant un produit brut total de 8 001 800 \$, de dépenses de 636 096 \$, pour un produit net de 7 365 704 \$. La Société a utilisé le produit pour compléter l'acquisition de Piedmont (note 6) et pour supporter son fonds de roulement.

## Options d'achat d'actions

La Société a établi un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel le conseil d'administration peut octroyer des options d'achat d'actions à des administrateurs, des dirigeants, des employés clés et des consultants dont les services sont retenus par la Société. Le conseil d'administration détermine, à sa discrétion, les conditions d'exercice, s'il y a lieu, l'échéance des options et le nombre d'options à attribuer. Le nombre maximum d'actions pouvant être émises en vertu de ce régime est de 5 500 000.

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2014, la Société a inscrit un montant de 12 917 \$ (39 619 \$ en 2013) à titre de rémunération à base d'actions pour des options octroyées à ses administrateurs, dirigeants et employés clés.

La situation du régime d'options d'achat d'actions de la Société au 30 juin 2014 et au 30 juin 2013 et la variation au cours des exercices terminés à ces dates sont résumées dans le tableau suivant :

Exercices terminés les 30 juin	2014		2013	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début de l'exercice	<b>2 124 500</b>	<b>0,57</b>	2 477 000	0,70
Échues	<b>(387 000)</b>	<b>0,71</b>	(352 500)	1,50
En circulation à la fin de l'exercice	<b>1 737 500</b>	<b>0,53</b>	2 124 500	0,57



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

(en dollars canadiens)

Au 30 juin 2014, les options d'achat d'actions suivantes ont été attribuées:

Prix d'exercice	Détenteurs	Nombre d'actions	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (en années)	Prix de levée moyen pondéré
\$				\$
0,50	Administrateurs	290 000	6,37	0,08
0,75	Administrateurs	225 000	5,41	0,10
0,50	Employés	1 222 500	6,23	0,35
		1 737 500	6,16	0,53

Au 30 juin 2014, les options d'actions suivantes pourraient être exercées :

Prix d'exercice	Nombre d'actions	Prix de levée moyen pondéré
\$		\$
0,50	1 357 500	0,43
0,75	225 000	0,10
	1 582 500	0,53

**Bons de souscription**

Dans le cadre de ses opérations de financement effectuées au cours de l'exercice 2011 et des exercices précédents, la Société a émis à des investisseurs des bons de souscription leur donnant le droit d'acquérir des actions à un prix prédéterminé. Chaque bon de souscription émis permet d'acquérir une action ordinaire de la Société.

Les bons de souscription en circulation au 30 juin 2014 et au 30 juin 2013 ainsi que les variations au cours des exercices terminés à ces dates sont résumés dans le tableau suivant :

Exercices terminés les 30 juin	2014		2013	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
En circulation, au début de l'exercice	1 000 000	0,50	2 250 000	0,83
Échus	(1 000 000)	0,50	(1 250 000)	1,10
En circulation, à la fin de l'exercice	-	-	1 000 000	0,50

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

## 20. Informations complémentaires sur la nature des composantes des charges

## a) Dépenses par nature

Exercices terminés les 30 juin	2014	2013
	\$	\$
Matériel	18 321 869	18,228,038
Variations des stocks de matières premières, produits finis et excédent des coûts engagés sur la facturation	(367 997)	64,697
Salaires et avantages sociaux	10 401 203	9,078,229
Sous-traitants et honoraires professionnels	1 524 354	3,033,821
Loyers, électricité, assurance et frais de bureau	2 283 064	1,357,876
Télécommunications et frais de transport	1 195 042	1,130,536
Créances douteuses	196 360	190,492
Autres dépenses	1 249 437	1,539,877
Coût total des marchandises vendues, charges d'exploitation, frais de vente, frais administratifs et frais de recherche et développement - net	34 803 332	34,623,566

## b) Amortissement

La Société a choisi de présenter l'amortissement en tant que poste distinct dans ses états consolidés du résultat global, plutôt que d'indiquer la fraction de ce montant qui a trait au coût des marchandises vendues, aux charges d'exploitation, aux frais de vente, aux frais administratifs et aux frais de recherche et développement – net dans chacune de ces catégories de coûts. Les tableaux suivants présentent : i) la ventilation de l'amortissement par catégorie de coûts, comme indiqué ci-dessus, pour les exercices terminés les 30 juin 2014 et 2013; et ii) les montants qui seraient présentés au titre du coût des marchandises vendues, charges d'exploitation, frais de vente et frais administratifs si l'amortissement était ventilé entre ces catégories de coûts pour les exercices susmentionnés.

Amortissement des immobilisations corporelles par fonction	2014	2013
	\$	\$
Coût des marchandises vendues	176 005	140,370
Charges d'exploitation	3 470	3,802
Frais de vente	37 178	44,875
Frais administratifs	77 406	90,819
	294 059	279,866

Amortissement des immobilisations incorporelles par fonction	2014	2013
	\$	\$
Coût des marchandises vendues	380 252	352,726
Frais de vente	514 210	316,030
Frais administratifs	56 423	51,945
	950 885	720,701

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

(en dollars canadiens)

<b>Coûts par fonction incluant l'amortissement et la dépréciation des immobilisations incorporelles</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	\$	\$
Coût des marchandises vendues	<b>26 137 283</b>	27,378,460
Charges d'exploitation	<b>862 953</b>	699,881
Frais de vente	<b>4 593 899</b>	3,869,986
Frais administratifs	<b>4 233 996</b>	3,675,806
Frais de recherche et développement - net	<b>220 145</b>	-
	<b>36 048 276</b>	35,624,133

<b>c) Frais de recherche et développement – net</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
---	-------------	-------------

<b>Exercices terminés les 30 juin</b>		
	\$	\$
Frais de recherche et développement bruts	<b>312 047</b>	-
Crédits d'impôts et subventions relatifs à la recherche et développement	<b>(91 902)</b>	-
	<b>220 145</b>	-

<b>d) Autres (gains) pertes – net(te)s</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
--	-------------	-------------

<b>Exercices terminés les 30 juin</b>		
	\$	\$
(Gain) Perte de change	<b>12 123</b>	30 320
Autres revenus	<b>(48 179)</b>	(15 243)
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	<b>5 798</b>	23 485
Perte à la disposition d'immobilisations incorporelles	<b>721</b>	-
	<b>(29 537)</b>	38 562

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

(en dollars canadiens)

**21. (Perte nette) Bénéfice net par action**

Le tableau suivant définit le nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions en circulation utilisé pour calculer le bénéfice (la perte) de base et dilué(e) par action:

Exercices terminés les 30 juin	2014	2013
<b>(Perte nette) Bénéfice net</b>	<b>(1 456 131\$)</b>	312 992 \$
<b>Nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions en circulation</b>	<b>87 156 906</b>	60 145 832

**Éléments exclus du calcul (de la perte nette) du bénéfice net dilué(e) par action, en raison de leur prix d'exercice supérieur au prix moyen du marché des actions ordinaires**

Options d'achat d'actions	1 582 500	2 124 500
Bons de souscription (nombre d'actions équivalentes)	-	1 000 000

Pour les exercices terminés le 30 juin 2014 et 2013, le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation était le même que le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation étant donné que l'exercice présumé des options d'achat d'actions et des bons de souscription d'actions ordinaires est anti-dilutif. Par conséquent, le bénéfice (la perte) dilué(e) par action pour ces exercices a été calculé(e) d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

**22. Flux de trésorerie**

a) La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établit comme suit :

Exercices terminés les 30 juin	2014	2013
	\$	\$
Débiteurs	(1 905 620)	2 922 987
Stocks	(385 379)	(1 665 780)
Excédent des coûts engagés sur la facturation	134 413	(50 840)
Frais payés d'avance	(226 452)	(91 665)
Créditeurs et charges à payer	43,559	(1 724 488)
Provisions	34 824	(1 418)
Excédent de la facturation sur les travaux en cours	(284 365)	80 248
	<b>(2 589 020)</b>	<b>(530 956)</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

(en dollars canadiens)

b) La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissent comme suit :

<b>Aux 30 juin</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	\$	\$
<b>Début de l'exercice</b>		
Trésorerie et équivalents	<b>303 936</b>	576 542
Découvert bancaire	<b>(256 701)</b>	(155 210)
	<b>47 235</b>	421 332
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	\$	\$
<b>Fin de l'exercice</b>		
Trésorerie et équivalents	<b>497 752</b>	303 936
Découvert bancaire	<b>(113 383)</b>	(256 701)
	<b>384 369</b>	47 235

**23. Gestion des risques financiers**

Du fait de ses activités, la Société est exposée à une variété de risques financiers : risque de marché (y compris le risque de change, et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur le rendement financier de la Société.

La gestion des risques financiers est généralement assurée par l'équipe de direction de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette équipe consiste à définir et à évaluer les risques financiers.

**Vue d'ensemble**

Le tableau qui suit fait état des instruments financiers de la Société et de la nature des risques auxquels ils pourraient être exposés :

<b>Instruments financiers</b>	<b>Risques</b>			
	<b>Risques de marché</b>		<b>Risque de crédit</b>	<b>Risque de liquidité</b>
	<b>Risque de change</b>	<b>Risque de taux d'intérêt</b>		
Trésorerie et équivalents	x	x	x	
Certificats de placement garantis	x	x	x	
Débiteurs	x		x	
Découvert bancaire	x	x		x
Emprunts bancaires	x	x		x
Créditeurs et charges à payer	x			x
Dette à long terme	x	x		x

**Risque de change**

Le risque de change de la Société provient d'opérations d'achat et de vente effectuées en dollars US et est également dû à l'actif net de ses filiales étrangères. Afin de limiter l'effet des fluctuations du dollar canadien sur le dollar US, la Société fait coïncider, de façon générale et dans la mesure du possible, les encaissements dans une devise étrangère et les décaissements dans la même devise. Aucun instrument financier dérivé n'est conclu pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie en devises étrangères.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

(en dollars canadiens)

Au 30 juin 2014, si le dollar canadien avait varié de cinq pour cent (5 %) à la hausse ou à la baisse en comparaison avec le dollar US, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, la perte nette de l'exercice terminé le 30 juin 2014 aurait été inférieure ou supérieure d'approximativement 82 156 \$ (72 722 \$ au 30 juin 2013).

Les actifs et les passifs financiers libellés en dollars US inclus dans l'entité canadienne sont présentés dans le tableau suivant :

	<b>30 juin 2014</b>	30 juin 2013
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie et équivalents	<b>23 495</b>	736
Certificats de placement garantis	<b>16 539</b>	16 286
Débiteurs	<b>959 422</b>	900 962
	<b>999 456</b>	917 984
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>		
Découvert bancaire	<b>(65 041)</b>	(42 150)
Emprunts bancaires	<b>(2 055 774)</b>	(1 895 843)
Créditeurs et charges à payer	<b>(521 767)</b>	(289 428)
Dette à long terme	<b>-</b>	(145 002)
	<b>(2 642 582)</b>	(2 372 423)

**Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur**

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuations de taux d'intérêt en raison des prêts à taux variable, créances, prêts à terme et contreparties éventuelles. La Société gère son exposition aux variations de taux d'intérêt par une répartition de sa dette financière entre des instruments comportant des taux fixes et des taux variables.

Les certificats de placement garantis et les emprunts non garantis portent intérêt à taux fixes et n'exposent donc pas la Société au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variables et exposent donc la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Aux 30 juin 2014 et 2013, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base à la hausse ou à la baisse, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, il n'y aurait eu aucun effet significatif sur le bénéfice net et le résultat global. Ces variations ont été retenues, car elles sont considérées raisonnablement possibles selon les observations et la conjoncture.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit fait référence au risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une ou l'autre de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière, les principaux risques étant liés aux débiteurs. Pour gérer le risque de crédit sur les débiteurs, la Société révisé les limites de crédit, contrôle le vieillissement des débiteurs et établit une provision pour créances douteuses sur la base des informations clients spécifiques et des tendances historiques générales. Les comptes clients sont composés d'un grand nombre de clients, répartis dans diverses industries et diverses zones géographiques. La situation financière des débiteurs est soumise à une évaluation continue de crédit. Au 30 juin 2014, la provision pour créances douteuses était de 547 764 \$ (406 890 \$ au 30 juin 2013).

La valeur comptable telle qu'elle figure aux états consolidés de la situation financière des actifs financiers de la Société exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel la Société est exposée.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

Le tableau qui suit présente une synthèse de l'exposition de la Société au risque de crédit :

	30 juin 2014	30 juin 2013
	<b>\$</b>	
Trésorerie et équivalents	<b>497 752</b>	303 936
Certificats de placement garantis	<b>1 224 846</b>	1 253 786
Débiteurs, nets de crédits d'impôt à recevoir	<b>8 713 772</b>	6 384 140

La Société est également exposée au risque de crédit en raison de sa trésorerie, de son certificat de dépôt et de ses certificats de placement. La Société détient 1 722 598 \$ (1 557 722 \$ en 2013) en trésorerie et certificats de placement garantis au sein d'une institution bancaire que la Société considère à faible risque de perte.

Le tableau qui suit présente un sommaire du classement par échéance des comptes clients aux:

	30 juin 2014	30 juin 2013
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Courant	<b>4 038 025</b>	3 748 719
En souffrance depuis 1 à 30 jours	<b>1 433 157</b>	483 113
En souffrance depuis 31 à 90 jours	<b>263 986</b>	165 551
En souffrance depuis plus de 90 jours	<b>1 947 136</b>	1 236 838
	<b>7 682 304</b>	5 634 221
Moins: provisions pour créances douteuses	<b>(547 764)</b>	(406 890)
Comptes clients	<b>7 134 540</b>	5 227 331
Provisions pour factures arriérées	-	(3 155)
Retenues de clients dans le cadre de contrats de fabrication	<b>1 198 327</b>	953 731
Crédits d'impôt à recevoir	<b>194 636</b>	84 416
Autres créances	<b>380 904</b>	206 233
	<b>8 908 408</b>	6 468 556

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à de multiples sources de financement pour maintenir sa flexibilité. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour respecter ses obligations.

Pour ses activités d'investissement, la Société évaluera en temps et lieu les besoins de liquidité et prendra les mesures nécessaires.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

(en dollars canadiens)

Le tableau suivant indique les montants exigibles aux dates d'échéance contractuelle des passifs financiers, ce qui inclut les intérêts courus :

<b>Au 30 juin 2014</b>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Moins de 1 an</b>	<b>1 - 2 ans</b>	<b>2 - 3 ans</b>	<b>4 ans et plus</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
Découvert bancaire	113 383	113 383	-	-	-
Emprunts bancaires	3 555 774	3 555 774	-	-	-
Créditeurs et charges à payer	4 417 197	4 417 197	-	-	-
Dettes à long terme	1 203 336	849 401	327 413	24 328	2 194
<b>Total</b>	<b>9 289 690</b>	<b>8 866 216</b>	<b>327 413</b>	<b>24 328</b>	<b>2 194</b>

  

<b>Au 30 juin 2013</b>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Moins de 1 an</b>	<b>1 - 2 ans</b>	<b>2 - 3 ans</b>	<b>4 ans et plus</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
Découvert bancaire	256 701	256 701	-	-	-
Emprunts bancaires	3 375 843	3 375 843	-	-	-
Créditeurs	4 080 339	4 080 339	-	-	-
Dettes à long terme	3 392 707	1 294 641	1 346 519	557 716	193 831
<b>Total</b>	<b>11 105 590</b>	<b>9 007 524</b>	<b>1 346 519</b>	<b>557 716</b>	<b>193 831</b>

**Juste valeur**

La valeur comptable et la juste valeur estimée des instruments financiers sont comme suit :

*Instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de la valeur comptable*

La trésorerie et les équivalents, les certificats de placement garantis, les débiteurs, le découvert bancaire, les emprunts bancaires et les comptes créditeurs et charges à payer sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

*Dettes à long terme*

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs au taux d'intérêt dont la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires. La juste valeur de la dette à long terme s'établit à 1 056 208 \$ (2 873 257 \$ au 30 juin 2013) a été déterminé selon le Niveau 2 et est divulguée à la note 17.

**24. Gestion du capital**

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital est de maintenir un niveau de liquidité suffisant pour pouvoir soutenir sa croissance tout en adoptant une approche prudente à l'égard du levier et des risques financiers.

Le capital de la Société est composé de la dette nette et des capitaux propres. La dette nette comprend les dettes et les emprunts portant intérêt moins la trésorerie. La Société utilise principalement son capital pour financer l'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et les dépenses d'investissement afin d'accroître ses capacités et l'intégration de ses activités.

La Société utilise différents ratios tels que ceux requis dans le cadre de sa facilité de crédit pour surveiller sa performance.

Les conventions relatives aux facilités de crédit et à la dette à long terme exigent que la Société respecte certains ratios financiers à des moments précis. Les ratios financiers sont, au 30 juin 2014:

- Ratio du fonds de roulement, défini comme étant le ratio des actifs courants divisés par les passifs courants, supérieur ou égal à 1,30:1,00;



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

(en dollars canadiens)

- Ratio de dette sur capitaux propres, défini comme le total de la dette excluant le passif d'impôt différé divisé par les capitaux propres, inférieur ou égal à 2,50:1,00; et
- Ratio de couverture des charges fixes, incluant tous les paiements de capital et d'intérêts sur les emprunts exigibles et les dépenses d'investissement, tel que défini, supérieur ou égal à 1,00:1,00.

Au 30 juin 2014, la Société respectait les ratios requis selon ses facilités de crédit et ses arrangements de dettes à long terme.

Au 30 juin 2013, la Société ne respectait pas le ratio de couverture des charges fixes lequel a entraîné le reclassement de la tranche non courante de la dette à long terme au passif courant. Ce reclassement a causé le non-respect du ratio de fonds de roulement.

**25. Contrats de location****Contrats de location**

Les contrats de location simple se rapportent à la location de locaux à des conditions de location comprises entre 1 et 10 ans. La Société dispose d'une option de renouveler le bail pour un local pour une période supplémentaire de 5 ans. La Société n'a pas l'option d'acheter les locaux loués à l'expiration des périodes de location.

**Paiements comptabilisés en charges**

<b>Exercices terminés les 30 juin</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	\$	\$
Paiements minimum exigibles	<b>618 010</b>	567 605
	<b>618 010</b>	567 605

**Engagements non résiliables de location simple**

	<b>30 juin 2014</b>	<b>30 juin 2013</b>
	\$	\$
Moins d'un an	<b>618 010</b>	567 605
Entre 1 et 5 ans	<b>2 191 365</b>	2 060 390
Plus de 5 ans	<b>1 718 568</b>	1 992 423
	<b>4 527 943</b>	4 620 418

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

(en dollars canadiens)

**Passif comptabilisé à titre de contrats de location simple non-résiliables**

	<b>30 juin 2014</b>	30 juin 2013
	\$	\$
Loyers différés		
Courants	<b>11 478</b>	3 151
Non courants	<b>102 895</b>	102 070
	<b>114 373</b>	105 221

**26. Information sectorielle****Revenus constituant la source de revenus des secteurs isolables**

La Société exploite ses activités dans un seul secteur d'exploitation isolable, lequel tire ses produits de la vente de systèmes de production d'eau potable, d'eau de procédés industriels et de traitement d'eaux usées et des services s'y rapportant.

L'analyse des revenus des activités poursuivies de la Société pour l'exercice figure au tableau suivant :

<b>Exercices terminés les 30 juin</b>	<b>2014</b>	2013
	\$	\$
Revenus résultant de la vente de produits consommables	<b>17 184 963</b>	13 191 645
Revenus de contrats de fabrication	<b>17 646 551</b>	22 945 256
	<b>34 831 514</b>	36 136 901

**Informations géographiques**

La Société est domiciliée au Canada. Le résultat de son chiffre d'affaires provenant des clients externes au Canada est de 12 417 767 \$ (16 543 641 \$ en 2013), et le total des revenus provenant des clients externes provenant d'autres pays est de 22 413 747 \$ (19 593 260 \$ en 2013). Les informations détaillées sur les marchés de la Société figurent dans le tableau suivant.

<b>Exercices terminés les 30 juin</b>	<b>2014</b>	2013
	\$	\$
<b>Revenus provenant de clients externes</b>		
Revenus par secteur géographique		
Canada	<b>12 417 767</b>	16 543 641
États-Unis	<b>17 927 812</b>	16 290 613
Tunisie	<b>208 601</b>	844 658
Chine	<b>1 422 457</b>	1 403 057
Émirats Arabes Unis	<b>927 447</b>	-
Oman	<b>246 246</b>	-
Suisse	<b>211 766</b>	-
Mexique	<b>193 926</b>	-
Israël	<b>172 186</b>	-
Égypte	-	94 286
Autres	<b>1 103 306</b>	960 646
	<b>34 831 514</b>	36 136 901

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

(en dollars canadiens)

Les produits sont attribués aux différents pays en fonction du pays de résidence du client.

<b>Au 30 juin</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Actifs non courants autres que les instruments financiers et actifs d'impôt différé par secteur géographique		
Canada	<b>1 561 921</b>	1 693 898
États-Unis	<b>11 159 574</b>	7 593 056
	<b>12 721 495</b>	9 286 954

**Information sur les principaux clients**

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2014, la Société n'a pas tiré plus de dix pour cent de ses revenus d'un seul client externe, tout comme à l'exercice terminé le 30 juin 2013.

**27. Information sur les parties liées****Rémunération des principaux dirigeants**

Au cours de l'exercice, la rémunération des membres clés du personnel de gestion a été comme suit:

<b>Exercices terminés les 30 juin</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Avantages à court terme	<b>1 180 751</b>	858 513
Avantages postérieurs à l'emploi	<b>11 611</b>	10 405
Paiements fondés sur des actions	<b>12 116</b>	33 213
	<b>1 204 478</b>	902 131

La rémunération des principaux dirigeants est déterminée par le comité de rémunération d'après leur rendement et les tendances du marché.

La Société a payé 4 788 \$ (4 628 \$US) en intérêts sur les prêts d'actionnaires au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2014 (21 117 \$ (23 161 \$US) pour l'exercice financier 2013).

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Administrateurs

**Philippe Gervais**, président du conseil d'administration <sup>(1)</sup>  
**Frédéric Dugré**, président et chef de la direction et administrateur <sup>(3)</sup>  
**Pierre Côté**, administrateur <sup>(3)</sup>  
**Élaine C. Phénix**, administratrice <sup>(1)(2)</sup>  
**Jean-Réal Poirier**, administrateur <sup>(2)(3)</sup>  
**Richard Hoel**, administrateur <sup>(1)</sup>  
**Lisa Henthorne**, administratrice <sup>(2)(3)</sup>  
**Laurence E. Gamst**, administrateur <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Comité de vérification

<sup>(2)</sup> Comité de gouvernance, rémunération et risques

<sup>(3)</sup> Comité de technologie et projets

### Membres de l'équipe de haute direction

**Frédéric Dugré**, président et chef de la direction  
**Josée Riverin**, V.-P., finances  
**Marc Blanchet**, V.-P., affaires corporatives et juridiques & Secrétaire du conseil  
**Guillaume Clairet**, V.-P. exécutif

### Conseillers juridiques

McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L.

### Auditeur indépendant

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

### Agent de transfert

Société de fiducie CST

## BUREAUX ET USINES

### Siège social

330, rue St-Vallier Est, bureau 340  
Québec, Québec, G1K 9C5  
Téléphone : 418.688.0170  
Télécopieur : 418.688.9259

investisseur@h2oinnovation.com  
www.h2oinnovation.com

### Usines (Amérique du Nord)

201, 1<sup>ère</sup> Avenue  
Ham-Nord, Québec G0P 1A0

1048 La Mirada Court  
Vista, Californie 92081

8900, 109<sup>th</sup> Ave N, Suite 1000  
Champlin, Minnesota 55316

### Bureaux des ventes et d'ingénierie

1046, 18<sup>th</sup> Ave SE  
Calgary, Alberta T2G 1L6

5100, South Service Road, Unit 17  
Burlington, Ontario L7L 6A5